Solweg

Spécialisée en com urbaine et territoriale

Consultante en stratégie éditoriale bien ficelée
Chef de projets rondement menés
Plume tout-terrain

Un environnement à protéger.
Une expertise d’usage que l'on considère.
Des voix qu'on écoute.
Des idées qui comptent.
Des projets mieux ficelés.
Des projets respectés.

L’habitant-usager est désormais acteur de l’aménagement de son territoire. La communication urbaine et territoriale s’impose comme un enjeu majeur pour les collectivités locales et les entreprises publiques.

Elle s’offre alors de nouveaux objectifs :

- informer habitants, usagers, acteurs associatifs, économiques et institutionnels ;
- valoriser les actions et les territoires, et les animer ;
- promouvoir les services ;
- mobiliser et impliquer les publics ;
- répondre aux attentes des citoyens.

Mais ça, vous le savez déjà.
Ce que vous ignorez, c’est que cette dynamique m'enthousiasme.

Métropole Nice Côte d’Azur

Print, web, animation
2010 - aujourd’hui

projets urbains

Conseil éditorial

print
web

Stratégie éditoriale du site web, conception et évolution des chemins de fer des magazines, mise à jour des contenus web, ligne éditoriale des livres mémoires, des plaquettes projets et OPAH-RU

Gestion de projet

magazines

actualités web

Animation des comités de rédaction, proposition de sujets, d’angles et choix iconographiques, organisation et gestion shooting photo, brief graphiste, relectures maquettes, interlocutrice du client

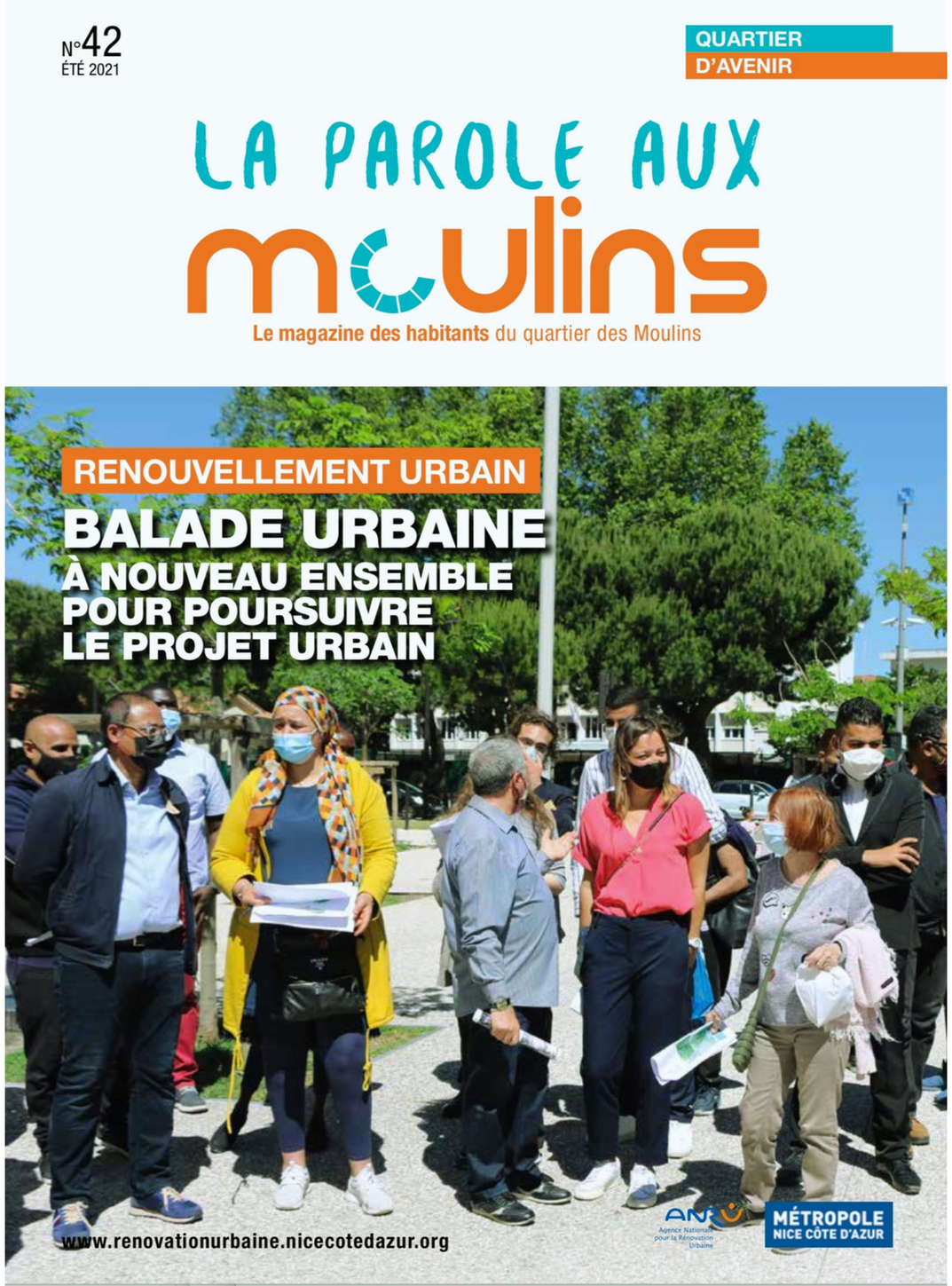

Rédaction des magazines

20 000 signes, 8 pages, trimestriel
La Parole aux Moulins (depuis 2011)
Nice Centre, le mag (depuis 2017)
L'Ariane, le mag (depuis 2017)

THEMATIQUES

Projet de renouvellement urbain - Chantiers - Concertation - Réhabilitation - Résidentialisation
Vie associative - Emploi
Personnalités de quartier - Initiatives citoyennes
Environnement - Propreté///

INTERVIEW _ REPORTAGE _ VISITE CHANTIER _ BREVE _ DOSSIER _ INFOGRAPHIE _ PLAN _ PORTRAIT_ ...

RENOUVELLEMENT URBAIN

Balade urbaine, à nouveau ensemble pour poursuivre le projet urbain

25 mai, 9 heures, placette des Écoles. Une quarantaine de personnes discutent sur le parvis. Ils attendent les équipes du projet urbain de la Métropole Nice Côte d'Azur et du cabinet d'architecture. Ensemble, ils vont faire une balade urbaine dans le secteur ouest du quartier. Ils sont heureux de se retrouver, après avoir échangé à distance lors des trois premiers ateliers de concertation. Ambiance et témoignages.

«Que pensez-vous si on installe l'entrée de la résidence ici?» «Et si on déplace le local à poubelles là?» «Et si on aménage une rue entre ces deux bâtiments?» «Un espace vert ici est-il utile selon vous?» Autant de questions auxquelles les participants – habitants et représentants d'associations – répondent avec enthousiasme. Car on a besoin de vos **avis d'usagers pour affiner les propositions d'aménagement** que l'architecte urbaniste mandaté par la Métropole Clarel Zephir et son équipe ont imaginées. Mais pas seulement…

Expliquer les contraintes

L'équipe projet explique également les contraintes d'aménagement. Ainsi, devant le bâtiment 40, on explique le choix de l'aménagement d'une rue qui relierait la rue Françoise Giroud à l'avenue de la Méditerranée : cela répond à l'obligation d'un accès pour les pompiers et permet aussi de créer un espace public au cœur de cette zone fermée et privée. La discussion est animée, tout le monde veut faire part de son expérience.

«Il s'agit de l'avenir du quartier et de celui de mes enfants»

Pour Myriam, 27 ans, mère de deux enfants et auxiliaire en crèche, «c'est essentiel d'être présente. **Je veux savoir ce qui va se passer en bas de chez moi.** Il s'agit de l'avenir du quartier et de celui de mes enfants.» Noureddine Debarri, président de l'association *Nice Moulins Solidarité 06*, est là «**pour porter la voix des habitants**, contrairement à ceux qui croient que les décisions sont déjà prises», tout comme le Conseil citoyen, largement mobilisé et impliqué dans la concertation, précieux relais des besoins des habitants auprès de la Métropole. Emmanuelle, de l'association *Découverte et Partage*, n'a pas d'avis tranché. «Les sujets sont compliqués, les avis partagés, je comprends les habitants.»

«Les collégiens sont assez grands pour donner leur avis»

Deux collégiens de 14 ans suivent le groupe, accompagnés par leur professeur de français, Jessica, pour qui leur présence est importante : «Je pense qu'ils doivent s'intéresser à ce qui se passe autour d'eux et participer à ce genre de démarche. Ils sont assez grands pour donner leur avis.» Ce que confirme Clarel Zephir, qui apprécie particulièrement échanger avec les jeunes : «Les collégiens n'ont pas les mêmes priorités que les autres habitants, mais **ils font des propositions réalistes et pratiques.** Ils font le relais auprès de leurs parents et feront partie des habitants de demain!»

Jessica

«On comprend que tout n'est pas réalisable»

Entre les besoins des habitants et les contraintes techniques et financières, l'équilibre est délicat à trouver. C'est ce qu'ont bien compris Bouchra et Mhamed, un couple installé depuis deux ans et demi dans le quartier : «En faisant cette balade, on comprend que tout n'est pas réalisable. C'est compliqué de trouver un compromis entre les besoins des habitants et la réalité. **C'est intéressant d'être au cœur de ce qui se décide.**» Quant à Khadouja, jeune mère au foyer, qui a mobilisé de nombreuses personnes pour participer à cette balade, pas d'hésitation sur sa présence : «J'aime mon logement, j'aime mon quartier, je veux participer à la construction du projet!»

Mhamed et Bouchra

Khadouja

Clarel Zephir, architecte urbaniste «La ville, c'est un compromis!»

«Cette nouvelle concertation est plus délicate que celle menée en 2017. D'abord, le contexte sanitaire a compliqué les échanges. Mais surtout, nous entrons dans une phase opérationnelle, avec des propositions concrètes. Donc, on est dans le vif du sujet. Confrontés aux besoins des habitants, mais aussi aux contraintes techniques et financières. Nous devons alors expliquer que la ville, c'est un compromis! Ensemble, nous le trouverons!»

Pour suivre l'actualité du NPRU
renovationurbaine.nicecotedazur.org • Métropole Nice Côte d'Azur

Rédaction & SR

Exempes de rédactionnels au format PDF en annexe

DÉCOUVREZ LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE de la Métropole Nice Côte d'Azur

Rédaction des contenus du site web, y compris actualités

Trois projets urbains : Moulins, Ariane, Nice centre

Rédaction

Plaquettes projets

Livres mémoires

Panneaux chantiers
Signalétique
d'un parcours vélo pédagogique dans le quartier des Moulins (7 totems avec conseils de conduite, rappels du Code de la route, bienfaits de la pratique…)

les moulins · GOUVERNEMENT · MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Vidéo & animation d’ateliers

Interviews vidéo
sur les cafés chantiers pour recueillir témoignages et regards sur les quartiers et les projets urbains

Interventions dans les collèges
présentation du métier de journaliste et des bases des techniques journalistiques, ateliers de brainstorming pour co-réaliser des panneaux de chantier sur les métiers du PRU

Veille éditoriale

Forte proximité avec les acteurs associatifs et institutionnels des quartiers, et les partenaires des projets urbains

Métropole Aix Marseille Provence

Print
2017

PLUI et PADD

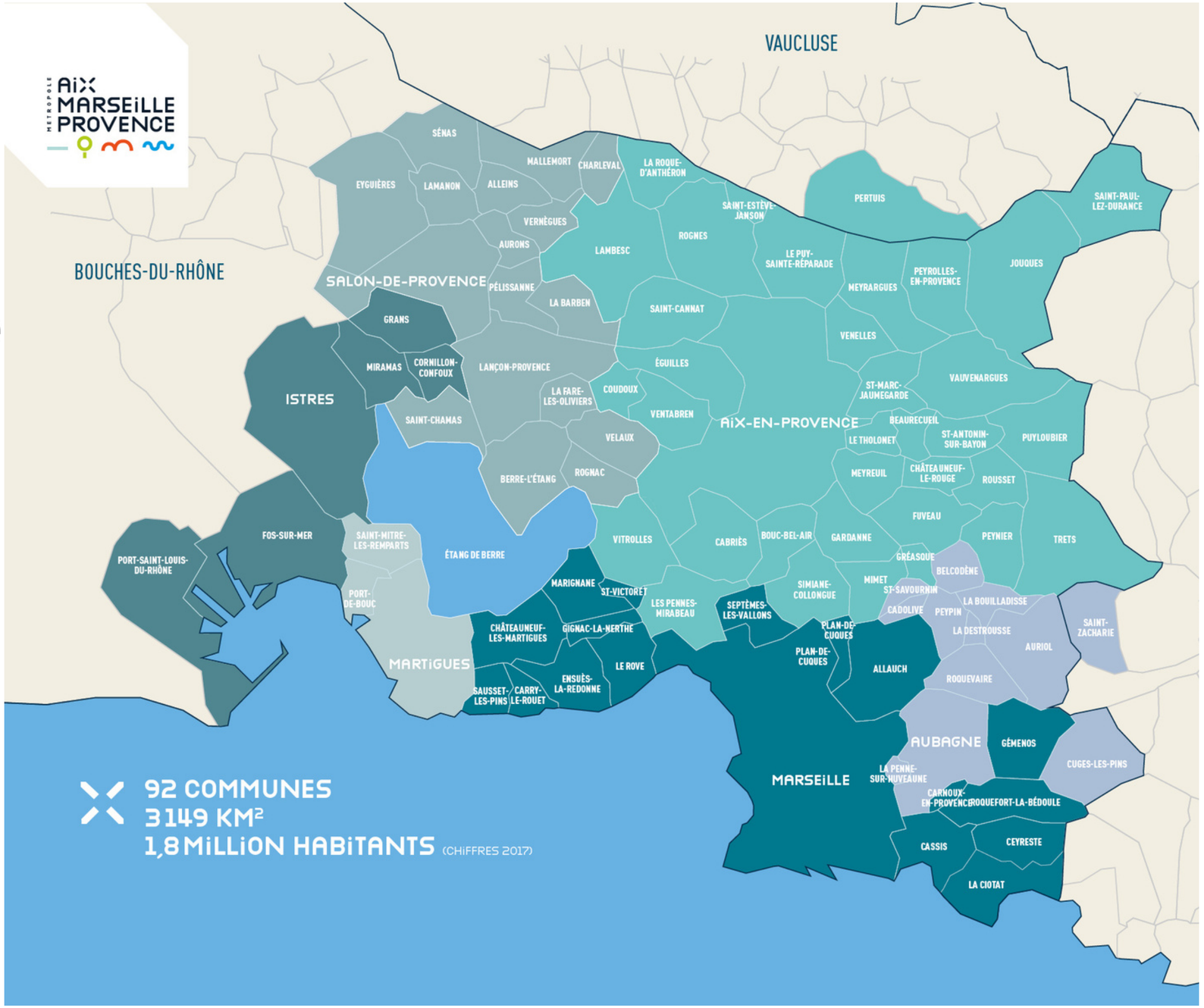

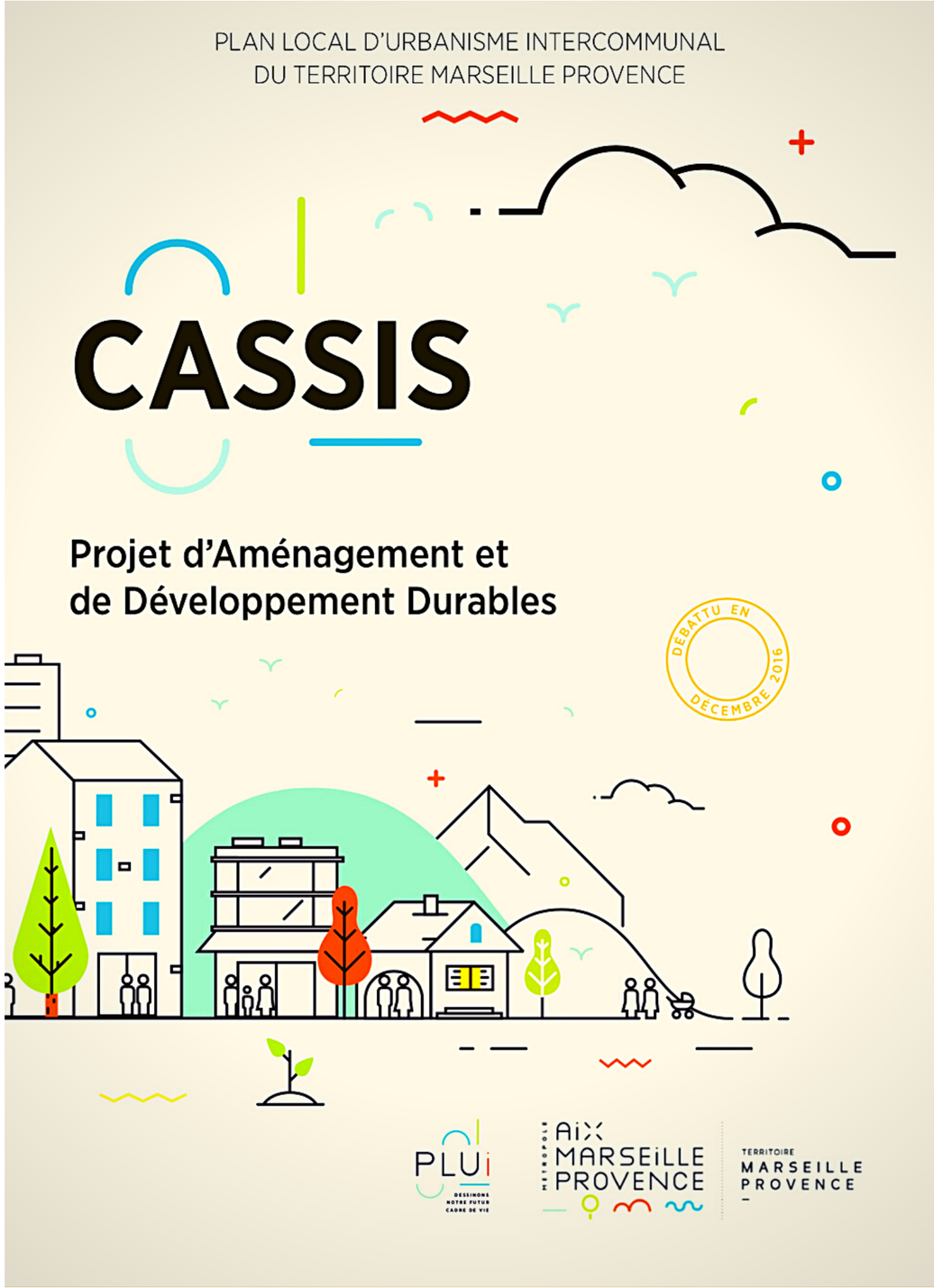

Conseil éditorial

print

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal du territoire Marseille Provence et de l'élaboration du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable), élaboration des chemins de fer de 18 plaquettes de synthèse (pour chaque commune du territoire), à destination de tout public

Rédaction & SR

Rédaction des 18 plaquettes de 6 pages (base documentaire PLUI et cahiers communaux) et SR des pages montées

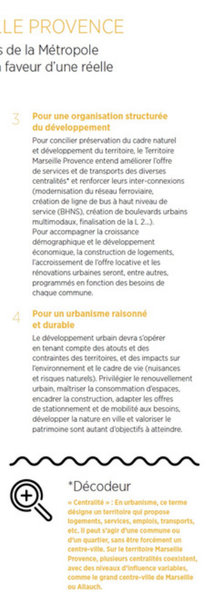

4 DÉFIS POUR MARSEILLE PROVENCE

Ces défis concilient les démarches de la Métropole et les spécificités communales, en faveur d'une réelle cohérence du territoire.

1 **Pour une ambition et un positionnement métropolitains**

Porte d'entrée sur la Méditerranée, position européenne stratégique et pôle majeur d'attraction régionale, Marseille Provence souhaite être le moteur du développement de la métropole d'Aix-Marseille Provence. Pour y parvenir, le territoire doit :

- conforter son attractivité et devenir une référence en matière d'innovation économique, culturelle, sociale et scientifique ;
- garantir l'accessibilité aérienne, ferroviaire, maritime et routière ;
- mettre en œuvre une stratégie de développement respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des habitants actuels et futurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

+ 55 000 habitants d'ici 2030
(évolution moyenne)
+ 58 000 logements d'ici 2030
dont 10 % sur des terrains non bâtis en limite de la commune et 90 % en zone urbaine
+ 65 000 emplois d'ici 2030

2 **Pour un écrin vert et bleu préservant le cadre de vie**

Majesté des paysages et richesses naturelles fondent l'identité de Marseille Provence. Pour la conserver, il conviendra de :

- préserver la biodiversité en protégeant les espaces naturels (interdire la construction dans les massifs, protéger les corridors écologiques...) ;
- valoriser les paysages (étangs, zones humides...) et préserver les espaces boisés et les belvédères ;
- favoriser l'activité des terres agricoles (limiter la pression foncière, accompagner les projets agricoles...) ;
- limiter l'urbanisation entre la ville et la nature, tout en tenant compte des besoins et en garantissant l'accès aux massifs.

3 **Pour une organisation structurée du développement**

Pour concilier préservation du cadre naturel et développement du territoire, le Territoire Marseille Provence entend améliorer l'offre de services et de transports des diverses centralités* et renforcer leurs inter-connexions (modernisation du réseau ferroviaire, création de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), création de boulevards urbains multimodaux, finalisation de la L 2...).
Pour accompagner la croissance démographique et le développement économique, la construction de logements, l'accroissement de l'offre locative et les rénovations urbaines seront, entre autres, programmés en fonction des besoins de chaque commune.

4 **Pour un urbanisme raisonné et durable**

Le développement urbain devra s'opérer en tenant compte des atouts et des contraintes des territoires, et des impacts sur l'environnement et le cadre de vie (nuisances et risques naturels). Privilégier le renouvellement urbain, maîtriser la consommation d'espaces, encadrer la construction, adapter les offres de stationnement et de mobilité aux besoins, développer la nature en ville et valoriser le patrimoine sont autant d'objectifs à atteindre.

*Décodeur

« Centralité » : En urbanisme, ce terme désigne un territoire qui propose logements, services, emplois, transports, etc. Il peut s'agir d'une commune ou d'un quartier, sans être forcément un centre-ville. Sur le territoire Marseille Provence, plusieurs centralités coexistent, avec des niveaux d'influence variables, comme le grand centre-ville de Marseille ou Allauch.

ET APRÈS ?

Les prochaines étapes du PLUi

ANNÉE 2017
Zonage et règlement
(réunions publiques organisées dans chaque commune)

JUIN 2018
Arrêt du projet du PLUi

2018-2019
Consultation et enquête publique

OCTOBRE 2019
Adoption définitive du PLUi

Comment s'informer ?

Consultez les supports d'information et les panneaux de concertation :

- au siège de la Métropole
  Le Pharo
  58, boulevard Charles-Livon
  13007 Marseille
  tél. : 04 95 09 59 00
  fax : 04 95 09 59 28
- dans chacune des mairies des 18 communes membres et dans les 8 mairies de secteur de la ville de Marseille.
- sur le site internet de la Métropole : www.marseille-provence.fr

Comment participer ?

Donnez votre avis dans les registres présents dans ces mêmes lieux.

Adressez vos questions et vos observations :

- par courrier à :
  Monsieur le Président du Conseil de territoire Marseille Provence
  Concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal
  Les Docks – Atrium 10.7
  BP 48014
  13567 Marseille cedex 02
- par courriel à l'adresse mail dédiée : dapu.plui-concertation.marseilleprovence@ampmetropole.fr

Que se passe-t-il une fois qu'une requête est déposée ?

Elle est enregistrée dans un logiciel spécifique et le requérant reçoit une réponse d'attente. Le traitement des requêtes est assuré au fil de l'élaboration du PLUi. Il se poursuit jusqu'à l'arrêt du projet.
Chaque requérant pourra voir comment sa demande a été traitée au moment de l'enquête publique en consultant les documents finaux du PLUi.

L'enquête publique,
l'occasion de vous exprimer

Fin 2018, début 2019, vous pourrez vous informer sur le PLUi, donner votre avis et émettre des suggestions dans les lieux d'enquête publique. Celle-ci sera conduite par une commission d'enquête nommée pour l'occasion. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences pour informer le public.

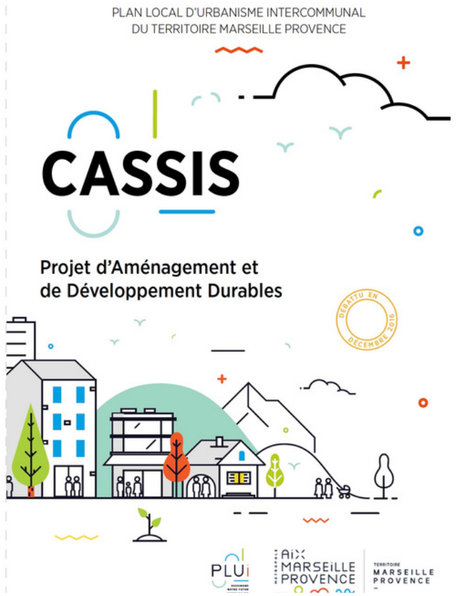

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

CASSIS

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

REMIS EN DÉCEMBRE 2016

PLUi
AIX MARSEILLE PROVENCE
TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

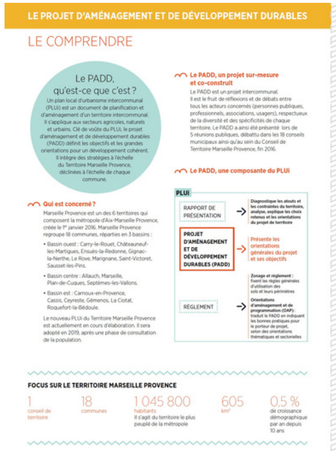

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

LE COMPRENDRE

Le PADD, qu'est-ce que c'est ?
Un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'aménagement d'un territoire intercommunal. Il s'applique aux secteurs agricoles, naturels et urbains. Clé de voûte du PLUi, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit les objectifs et les grandes orientations pour un développement cohérent. Il intègre des stratégies à l'échelle du Territoire Marseille Provence, déclinées à l'échelle de chaque commune.

Qui est concerné ?
Marseille Provence est un des 6 territoires qui composent la métropole d'Aix-Marseille-Provence, créée le 1er janvier 2016. Marseille Provence regroupe 18 communes, réparties en 3 bassins :

- Bassin ouest : Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Ensuès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Le Rove, Marignane, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins.
- Bassin centre : Allauch, Marseille, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons.
- Bassin est : Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat, Roquefort-la-Bédoule.

Le nouveau PLUi du Territoire Marseille Provence est actuellement en cours d'élaboration. Il sera adopté en 2019, après une phase de consultation de la population.

Le PADD, un projet sur-mesure et co-construit
Le PADD est un projet intercommunal. Il est le fruit de réflexions et de débats entre tous les acteurs concernés (personnes publiques, professionnels, associations, usagers), respectueux de la diversité et des spécificités de chaque territoire. Le PADD a ainsi été présenté lors de 5 réunions publiques, débattu dans les 18 conseils municipaux ainsi qu'au sein du Conseil de Territoire Marseille Provence, fin 2016.

Le PADD, une composante du PLUi

PLUi
RAPPORT DE PRÉSENTATION → Diagnostique les atouts et les contraintes du territoire, analyse, explique les choix retenus et les orientations du projet de territoire
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) → Présente les orientations générales du projet et ses objectifs
RÈGLEMENT → Zonage et règlement : fixent les règles générales d'utilisation des sols et leurs périmètres
Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : traduit le PADD en indiquant les actions à mettre pour le partage de projet, selon des orientations thématiques et sectorielles.

FOCUS SUR LE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

1 conseil de territoire
18 communes
1 045 800 habitants — Il s'agit du territoire le plus peuplé de la métropole
605 km²
0,5 % de croissance démographique par an depuis 10 ans

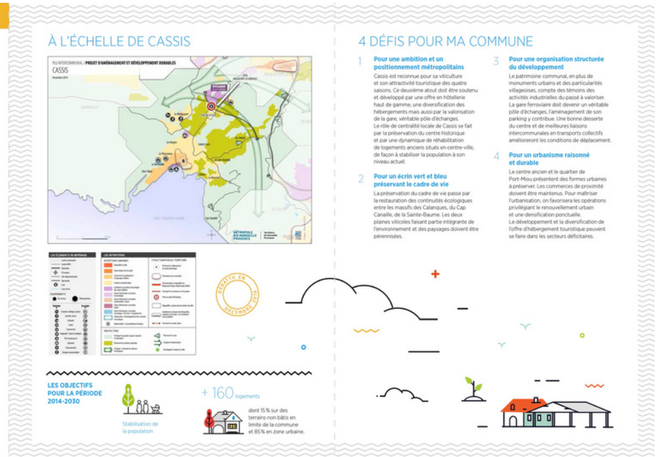

À L'ÉCHELLE DE CASSIS

PLAN PROGRAMMATIC : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES
CASSIS
Version du 20/12

LES OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2014-2030
Estimation de la population
+ 160 logements
dont 15 % sur des terrains non bâtis en limite de la commune et 85 % en zone urbaine.

4 DÉFIS POUR MA COMMUNE

1 **Pour une ambition et un positionnement métropolitains**
Cassis est reconnue pour sa viticulture et son attractivité touristique des quatre saisons. Ce deuxième atout doit être soutenu et développé par une offre en hôtellerie haut de gamme, une diversification des hébergements mais aussi par la valorisation de la gare, véritable pôle d'échanges. Le rôle de centralité locale de Cassis se fait par la préservation du centre historique et par une dynamique de réhabilitation de logements anciens situés en centre-ville, de façon à stabiliser la population à son niveau actuel.

2 **Pour un écrin vert et bleu préservant le cadre de vie**
La préservation du cadre de vie passe par la restauration des continuités écologiques entre les massifs des Calanques, du Cap Canaille, de la Sainte-Baume. Les deux plaines viticoles faisant partie intégrante de l'environnement et des paysages doivent être préservées.

3 **Pour une organisation structurée du développement**
Le patrimoine communal, en plus de monuments urbains et des particularités villageoises, compte des témoins des activités industrielles du passé à valoriser. La gare ferroviaire doit devenir un véritable pôle d'échanges, l'aménagement de son parking y contribue. Une bonne desserte du centre et de meilleures liaisons intercommunales en transports collectifs améliorerait les conditions de déplacement.

4 **Pour un urbanisme raisonné et durable**
La centre ancien et le quartier de Port-Miou présentent des formes urbaines à préserver. Les commerces de proximité doivent être maintenus. Pour maîtriser l'urbanisation, on favorisera les opérations privilégiant le renouvellement urbain et une densification ponctuelle.
Le développement et la diversification de l'offre d'hébergement touristique peuvent se faire dans les secteurs déficitaires.

REMIS EN DÉCEMBRE 2016

Port de Cap-d'Ail

Print, web
2018 - 2020

Label "Ports propres"

Conseil éditorial & gestion de projet

lettres d'information actualités web

Dans le cadre de la démarche éco-responsable du port de Cap-d'Ail et de l'obtention du label « Ports propres et actif en biodiversité », élaboration du chemin de fer d'une newsletter trimestrielle
Gestion des actualités web : veille éditoriale, proposition de sujets, calendrier éditorial pour une publication mensuelle

WWW.PORTDECAPDAIL.FR

NEWSletter

PORT DE PLAISANCE DE CAP D'AIL

FOCUS
Une démarche environnementale nécessaire
A necessary environmental approach

NEWS
Le Port de Cap d'Ail prépare l'avenir
The Port of Cap d'Ail prepares for the future

INTERVIEW
Mde Margaux Oppici nouvelle assistante de direction
Ms Margaux Oppici, the new management assistant

SAVE THE DATE

EDITO

Vous avez entre les mains le premier numéro de la newsletter du Port de Cap d'Ail ! Nous sommes ravis de pouvoir vous tenir ainsi informés de notre actualité et de tous les événements qui jalonnent la vie du Port. Au sommaire de cette édition, vous trouverez notamment des points sur notre politique de management environnemental, initiée dès 2010, et sur notre stratégie de surveillance du patrimoine portuaire. Parmi les autres sujets développés, une interview de l'un des membres de l'équipe, à l'honneur cette fois-ci, Mde Margaux Oppici, qui succède à Mme Louisette Delalande, partie récemment à la retraite après 30 ans de bons et loyaux services !
En complément, quelques brèves sur les travaux en cours, la liste des événements à venir et des précisions sur le « pass » que nous avons mis en place depuis trois ans pour les plaisanciers ayant besoin d'une base logistique lors des grands rendez-vous monégasques.
Je vous souhaite une bonne lecture !

You have in your hands the first issue of the Port of Cap d'Ail newsletter! We are delighted that we can now keep you informed of all our latest news and all the events that are part of the life of the Port. In this issue's Contents, you will find, in particular, information on our environmental management policy initiiated in 2010, and our strategy for keeping a close eye on the port's heitage.
Among the other subjects, an interview with one of the team members, this time honouring Ms. Margaux Oppici, successor to Ms. Louisette Delalande, who recently retired after 30 years of loyal and devoted service! Plus a few short items on work underway, a list of up-coming events, and details about the Pass we introduced three years ago for yachtsmen requiring a logistics base during major get-togethers in Monaco. Wishing you an interesting read!

Monsieur Perrin, Directeur du Port / Port Manager

PORT DE PLAISANCE DE CAP D'AIL

PRINTEMPS SPRING 2018 01

Rédaction

Newsletters

Actualités web

FOCUS
FOCUS ON

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE NÉCESSAIRE

Depuis 2010, le Port de Cap d'Ail a mis en place une politique de management environnemental afin de lutter contre tous les types de pollution et maîtriser les consommations d'eau et d'électricité. Cette démarche, soutenue par la Région PACA, l'Agence de l'eau et l'ADEME, a nécessité des investissements importants. Elle a rapidement porté ses fruits, avec l'obtention de différentes certifications :

DÉCEMBRE 2015 : certification européenne « Ports Propres » (spécifique aux ports de plaisance).
2017 : obtention du Label Pavillon Bleu. La candidature du port a été renouvelée pour 2018.
2018 : installation d'un Biohut, nurserie à poissons qui ne peut être mis en place que dans les ports certifiés « Ports propres ». L'opération, destinée à protéger les « post-larves » des prédateurs, s'effectue dans le cadre d'un programme qui durera 4 ans. Le coût total s'élève à 86 000 euros, dont 33 000 euros apportés par le Port, le complément étant financé par la Région PACA et l'Agence de l'eau.

PORTS PROPRES — PAVILLON BLEU

A NECESSARY ENVIRONMENTAL APPROACH

In 2010, the Port of Cap d'Ail introduced an environmental management policy to fight against all types of pollution, and control water and electricity consumption. Backed by the Région PACA, the Agence de l'Eau and the ADEME, this initiative required substantial investments. It soon bore fruit, with several certifications being obtained:

DECEMBER 2015: European «Ports Propres» certification (specific to yacht harbours).
2017: award of the «Label Pavillon Bleu». The port's application has been renewed for 2018.
2018: installation of a Biohut, a fish nursery which can only be set in place in harbours certified as «Ports Propres». Aiming to protect «post-larvae» from predators, this operation is carried out as part of a programme lasting 4 years. The total cost amounts to 86,000 euros, including 33,000 euros provided by the Port, the remainder being financed by the Région PACA and the Agence de l'Eau.

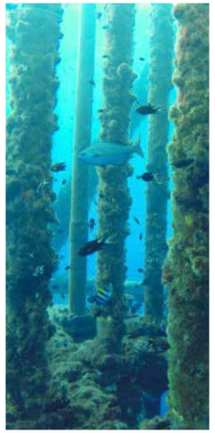

INTERVIEW

Mme Louisette Delalande, secrétaire, a pris sa retraite le 31 décembre ap[illegible] 30 années passées dans la société. C'est une personnalité marquante du port à qui nous avons dit au revoir, et dont nous tenons à saluer encore une fois l'implication et la disponibilité au cours de ces années. Nous lui souhaitons une belle retraite active ! Sa remplaçante, Melle Margaux Oppici, nouvelle assistante de direction, a pris ses fonctions officiellement début janvier, après une période de passation de dossiers. Melle Oppici est enchantée de son nouveau cadre de travail « Originaire de Milan, j'ai fait des études en relations internationales. J'ai d'abord rejoint la chambre de commerce italienne de Nice et suis très heureuse de travailler aujourd'hui dans une capitainerie, car j'apprécie particulièrement le milieu maritime ».

Ms [illegible] Secretary, retired on D[illegible] after [illegible] years with the [illegible] in [illegible] personality in the port to whom we said Good-bye, and whose involvement and availability through all these years we would again like to acknowledge and commend. We wish her a wonderful, active retirement!
Her replacement, Ms Margaux Oppici, the new management assistant, officially took up her functions at the beginning of January, following a period when the files were handed over. Ms Oppici is enchanted by her new work environment: «Originally from Milan, I studied international relations. I first joined the Italian Chamber of Commerce in Nice, and I am very happy to be working now in a harbour master's office, as I am particulary fond of the maritime life».

NEWS

LE PORT DE CAP D'AIL PRÉPARE L'AVENIR
THE PORT OF CAP D'AIL PREPARES FOR THE FUTURE

La Société du Port de Plaisance de Cap d'Ail (S.P.P.C.) exploite le port de plaisance, situé sur le Domaine Public Maritime, dans le cadre d'une concession portuaire dont l'échéance interviendra le 31 décembre 2027. Neuf ans avant la fin de la concession, il s'agit dès aujourd'hui de s'y préparer en mettant en place une stratégie de surveillance du patrimoine portuaire.
Un premier diagnostic a été réalisé par la Société Accoast afin d'identifier les travaux prioritaires à réaliser. Le quai de la contre-jetée a ainsi été entièrement rénové entre novembre 2017 et le début de cette année.

The Société du Port de Plaisance de Cap d'Ail (S.P.P.C.) runs the yacht harbour, which belongs to the Public Maritime Domain, within the framework of a harbour concession which will end on December 31st, 2027. Nine years before the end of the concession, we must now begin to prepare for it by implementing a surveillance strategy on the port's heritage.
An initial analysis was carried out by the Société Accoast to identify priorities in work to be done. The quayside of the outer jetty was thus completely renovated in the period from November 2017 to the beginning of this year.

BRÈVES
IN BRIEF

LA RÉFECTION DES QUAIS EST TERMINÉE DEPUIS JANVIER
REFURBISHMENT OF THE QUAYS COMPLETED IN JANUARY

DEUX OPÉRATIONS MAJEURES SONT EN COURS DE RÉALISATION
TWO MAJOR OPERATIONS NOW UNDERWAY

Le remplacement de toutes les bornes électriques et eau sur les pannes flottantes sera effectué progressivement au cours des deux années à venir. La première phase sera finalisée d'ici fin avril.

All water and electricity supply terminals on floating elements will gradually be replaced over the next two years. The first phase will be completed by the end of March.

Courant avril également, mise en place d'un réseau Smart Marina (S2F Network) offrant un Réseau wifi haut débit de qualité et l'installation d'un système de vidéosurveillance et collectes des consommations des bornes eau et électricité.

Also by the end of March, a Smart Marina network (S2F Network) will be implemented, offering a high-speed WiFi network of quality, and installation will be carried out of a videosurveillance system and data collection for consumption from water and electricity terminals.

Des Biohuts pour préserver la biodiversité marine

juillet 24, 2019

Le 28 mai dernier, Maud Fontenoy était sur le port de Cap d'Ail pour remettre officiellement à Michel Perrin la certification « Port Propre Actif en Biodiversité », obtenue et délivrée par l'AFNOR en janvier 2019. Avec ce trophée, la vice-présidente de la Région Sud, en charge du développement durable, de l'énergie et de la mer, récompensait l'engagement du port dans une démarche de régénération de la biodiversité marine.

Grandir avant de prendre le large

Tout a commencé en 2018. Le port de Cap-d'Ail fait appel à la société Ecocean pour installer 52 nurseries à poissons dans le bassin portuaire (voir plan d'implantation). Ce programme, suivi sur quatre ans, a pour objectif de permettre aux larves et aux jeunes poissons de grandir avant de prendre le large. Depuis le début de l'année, quatre visites de contrôle ont été réalisées. Pour sensibiliser les usagers et les visiteurs, un Biohut est exposé à l'entrée du Port.

Restaurer le milieu marin

La société Ecocean a participé activement à la 4e édition de la fête du port avec l'animation d'un stand et d'un jeu. Cette jeune société, pionnière en matière de PCC (Post-Larval Capture and Culture), œuvre au quotidien pour la restauration des milieux marins et la préservation des ressources halieutiques, en mettant en œuvre des solutions opérationnelles dans le monde entier.

Bruxelles Capitale

Web, 2017

Rédaction

Rédaction et réécriture des contenus du site dédié au Plan régional de mobilité "Good Move", élaboré pour promouvoir la concertation

Yacht Club International

Print
2016

réhabilitation des commerces du quai La Pérouse

Rédaction

lettres d'information

e-mailing

Dans le cadre de la réhabilitation des commerces du port, rédaction de deux newsletters et de mails d'information à l'attention des commerçants et usagers du port

SAINT-LAURENT-DU-VAR NUMÉRO 01

PORT INFOS

ÉDITO

Ce projet d'envergure, certains l'attendaient, d'autres le redoutaient. Aujourd'hui, son caractère inéluctable s'est imposé à chacun et nous l'attendons tous. Le nouveau port de Saint-Laurent-du-Var, récemment inscrit en zone touristique internationale (ZTI), s'embellit pour redevenir un lieu de vie, moderne, familial, convivial et enfin pérenne. C'est pourquoi le Yacht Club International est heureux d'annoncer que le projet de réhabilitation des commerces du quai La Pérouse est désormais concret et le calendrier défini (voir ci-dessous). Nous remercions vivement les partenaires du projet — la Métropole Nice Côte d'Azur, la mairie de Saint-Laurent-du-Var et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur —, sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Dessinée par l'architecte Piercarlo Dondona (cabinet pcd, A), la nouvelle configuration des commerces a pris en compte les besoins des commerçants et les contraintes techniques imposées. Les sociétés italiennes Bodino et Due, retenues pour leur expertise et leurs références internationales, seront en charge des travaux, financés par le Yacht Club International. Je vous rappelle que le môle ouest restera ouvert durant toute la durée du chantier. Et comme vous pouvez le constater, le Yacht Club International est accompagné par une agence-conseil, Dpi design, pour assurer le volet communication. Vous trouverez dans cette lettre d'information nombre de réponses à vos questions. Si toutefois vous aviez d'autres interrogations, vous pouvez désormais contacter la capitainerie via une boîte mail dédiée au projet : **portsaintlaurent2017@gmail.com.**
Bon courage à chacun, bonne fin de saison et bonne lecture.

Bernard Leporati
Directeur général du Yacht Club International

***La promenade supérieure**, qui repose sur une structure métallique, est végétalisée et recouverte d'un bois exotique très résistant. Elle comprend une partie surélevée au Sud qui permet de cacher les climatisations et les extracteurs.*

***De nouvelles cellules** toutes dessinées sur le même modèle : plus spacieuses (39 m² par cellule), plus lumineuses (puits de lumière grâce aux éléments surmontant les climatisations), avec de grandes baies vitrées et une terrasse ombragée par une pergola.*

« Ce projet moderne fait la liaison entre une promenade supérieure végétalisée et urbaine, et une promenade inférieure, conviviale, rassurante et élégante. Mais il est aussi rationnel, car chaque solution a été réfléchie pour satisfaire aux exigences de chacun et respecter les contraintes imposées par le PLU. »

Piercarlo Dondona, architecte

CALENDRIER DES TRAVAUX

INSTALLATION DE LA BASE VIE SUR LE QUAI LA PÉROUSE — *SEPTEMBRE 2016*
DERNIER WEEK-END D'ACTIVITÉ COMMERCIALE — *15-16 OCTOBRE 2016*
DATE BUTOIR POUR VIDER LES CELLULES — *18 OCTOBRE 2016*
MONTAGE DES PALISSADES POUR EMPRISE CHANTIER — *19 OCTOBRE 2016*
DÉMOLITION — *NOV-DEC 2016*
RECONSTRUCTION — *JAN-MARS 2017*
LIVRAISON DES CELLULES — *12 MARS 2017* (sous réserve de retard intempéries)
RÉOUVERTURE DE TOUS LES COMMERCES — *1ER AVRIL 2017*

CHIFFRES CLÉS

5,9 MILLIONS D'EUROS COÛT DES TRAVAUX
6 MOIS DE FERMETURE
60 À 75 PERSONNES MOBILISÉES SUR LE CHANTIER

Ville de Roquebrune-Cap-Martin

Print
2016-2018

Conseil éditorial
Gestion de projet
Réécriture

magazines

Lancement de la lettre d’info de la ville de Roquebrune-Cap-Martin : proposition titre et chemin de fer, animation des comités de rédaction, coordination des acteurs du projet, collecte des contenus, brief graphiste, relecture, interlocutrice client
réécriture de tous les contenus et mise au format journalistique

CCI
Seine-et-Marne

Print
2011 - 2014

Rédaction & SR

Réécriture du contrat de mandature 2011-2015
Rédaction des rubriques « Enquête », « Conjoncture », « Tribune libre » et « Enjeux et visions » pour le magazine *Mag'Eco*

Contact Information

email. contact@solweg.biz

web. www.solweg.biz

tél. 0622793794

rs. www.linkedin.com/in/solweg

Annexe

exemples de rédactionnels

Plaquette projet du nouveau projet urbain du quartier des Moulins, Nice, 2020

ENVIE DE PARTICIPER À LA CO-CONSTRUCTION DU NOUVEAU PROJET URBAIN DE VOTRE QUARTIER ?

Au cours d'ateliers de travail, vous pourrez donner votre avis, faire connaître votre expérience d'usager et échanger avec les équipes chargées de définir les espaces publics, la résidentialisation, les constructions et l'architecture.
Faites-vous connaître à la Maison du projet !

RELOGEMENT, UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOS CÔTÉS

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain va démarrer par le relogement des locataires des bâtiments 6, 8, 17, 19 et 20 esc. 15. Vous serez contactés par l'équipe MOUS relogement, qui sera à vos côtés pour vous accompagner dans votre relogement.

Les habitants concernés par la seconde phase des démolitions (bâtiments 35 et 39 esc. 53 et 54) seront informés ultérieurement.
Pour plus d'infos contactez la Maison du projet des Moulins.

MAISON DU PROJET
du quartier des Moulins

Pour en savoir plus

La Maison du projet des Moulins est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, pour les habitants, les associations et les commerçants du quartier. L'équipe en charge de la gestion urbaine de proximité vous accueille et vous renseigne sur le projet urbain et l'ensemble des questions liées à la vie du quartier.

Contact

33, avenue de la Méditerranée
maisonprojet.moulins@nicecotedazur.org
04 89 98 19 52

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 15h45
renovationurbaine.nicecotedazur.org

ComDZ.fr - 0121 - ©Guillaume GIUGLARIS - Istock

moulins

QUARTIER D'AVENIR

NPNRU

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain des Moulins

Découvrez les grandes lignes du nouveau projet urbain des Moulins, les secteurs concernés et les équipes chargées de vous informer et de vous accompagner.

moulins

Le quartier poursuit sa transformation

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prend le relais du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier, commencé il y a une dizaine d'années. L'objectif est de poursuivre l'aménagement du quartier dans la même dynamique de changements profonds en continuant de l'ouvrir sur le reste de la ville et en le valorisant avec davantage d'espaces publics piétons, de logements de qualité, des écoles réorganisées et un cadre de vie plus agréable.
2021 est l'année de la co-construction du projet et de la préparation du relogement des habitants concernés par les premières démolitions.

Le NPNRU en chiffres

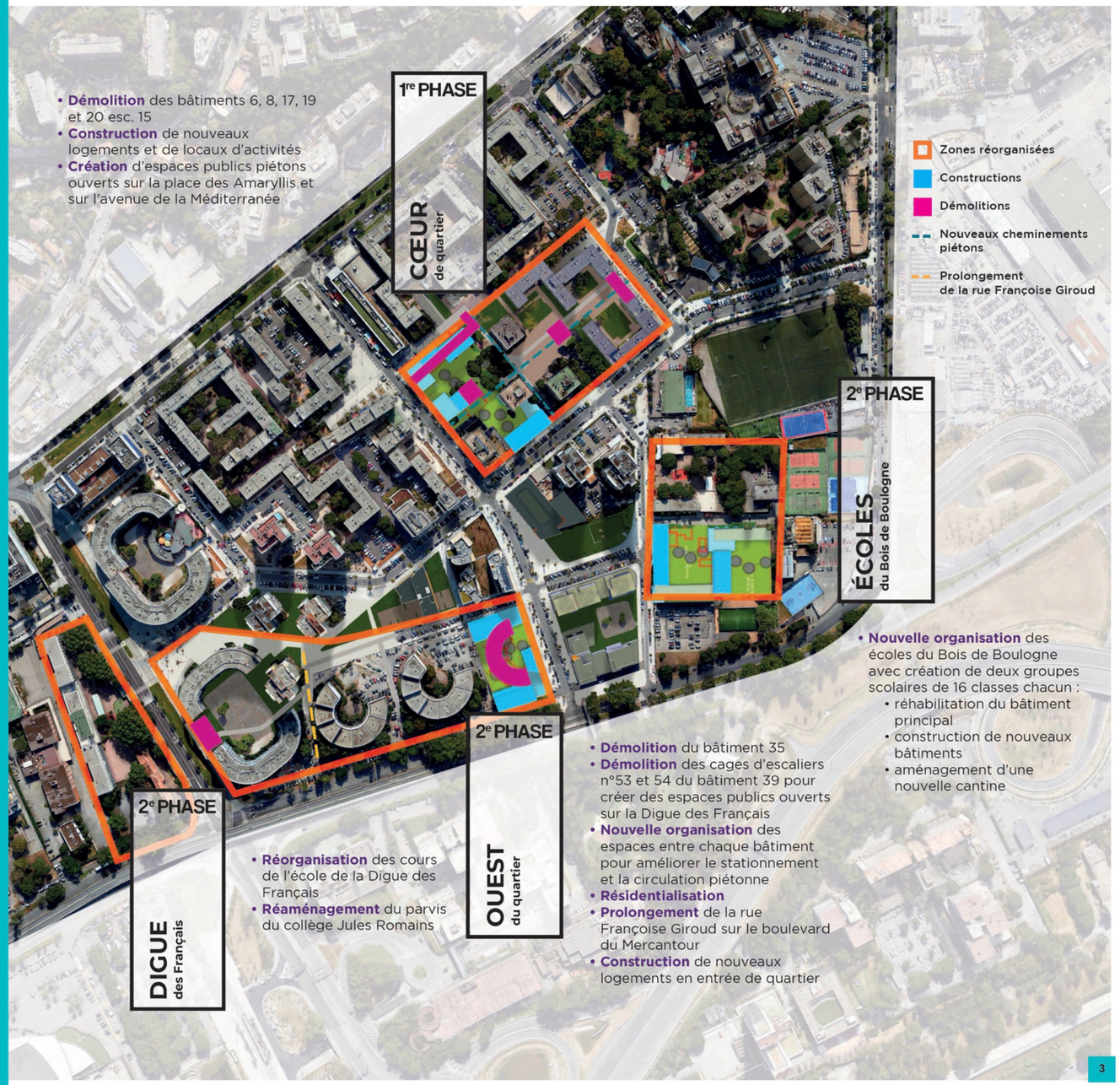

Rubrique Renouvellement urbain, magazine *La Parole aux Moulins* n°42, juillet 2021

RENOUVELLEMENT URBAIN

Balade urbaine, à nouveau ensemble pour poursuivre le projet urbain

5 mai, 9 heures, placette des Écoles. Une quarantaine de personnes discutent sur le parvis. Ils attendent les quipes du projet urbain de la Métropole Nice Côte d'Azur et du cabinet d'architecture. Ensemble, ils vont faire une alade urbaine dans le secteur ouest du quartier. Ils sont heureux de se retrouver, après avoir échangé à distance rs des trois premiers ateliers de concertation. Ambiance et témoignages.

Que pensez-vous si on installe l'entrée de la résidence ici ? » « Et i on déplace le local à poubelles là ? » « Et si on aménage une ue entre ces deux bâtiments ? » « Un espace vert ici est-il utile elon vous ? » Autant de questions auxquelles les participants habitants et représentants d'associations – répondent avec nthousiasme. Car on a besoin de vos **avis d'usagers pour ffiner les propositions d'aménagement** que l'architecte rbaniste mandaté par la Métropole Clarel Zephir et son équipe ont naginées. Mais pas seulement…

xpliquer les contraintes

'équipe projet explique également les contraintes 'aménagement. Ainsi, devant le bâtiment 40, on explique le hoix de l'aménagement d'une rue qui relierait la rue Françoise iroud à l'avenue de la Méditerranée : cela répond à l'obligation 'un accès pour les pompiers et permet aussi de créer un space public au cœur de cette zone fermée et privée.

La discussion est animée, tout le monde veut faire part de son expérience.

« Il s'agit de l'avenir du quartier et de celui de mes enfants »

Pour Myriam, 27 ans, mère de deux enfants et auxiliaire en crèche, « c'est essentiel d'être présente. **Je veux savoir ce qui va se passer en bas de chez moi.** Il s'agit de l'avenir du quartier et de celui de mes enfants. » Noureddine Debarri, président de l'association *Nice Moulins Solidarité 06*, est là « **pour porter la voix des habitants**, contrairement à ceux qui croient que les décisions sont déjà prises », tout comme le Conseil citoyen, largement mobilisé et impliqué dans la concertation, précieux relais des besoins des habitants auprès de la Métropole. Emmanuelle, de l'association *Découverte et Partage*, n'a pas d'avis tranché. « Les sujets sont compliqués, les avis partagés, je comprends les habitants. »

« Les collégiens sont assez grands pour donner leur avis »

Deux collégiens de 14 ans suivent le groupe, accompagnés par leur professeur de français, Jessica, pour qui leur présence est importante : « Je pense qu'ils doivent s'intéresser à ce qui se passe autour d'eux et participer à ce genre de démarche. Ils sont assez grands pour donner leur avis. » Ce que confirme Clarel Zephir, qui apprécie particulièrement échanger avec les jeunes : « Les collégiens n'ont pas les mêmes priorités que les autres habitants, mais **ils font des propositions réalistes et pratiques.** Ils font le relais auprès de leurs parents et feront partie des habitants de demain ! »

Jessica

« On comprend que tout n'est pas réalisable »

Entre les besoins des habitants et les contraintes techniques et financières, l'équilibre est délicat à trouver. C'est ce qu'ont bien compris Bouchra et Mhamed, un couple installé depuis deux ans et demi dans le quartier : « En faisant cette balade, on comprend que tout n'est pas réalisable. C'est compliqué de trouver un compromis entre les besoins des habitants et la réalité. **C'est intéressant d'être au cœur de ce qui se décide.** » Quant à Khadouja, jeune mère au foyer, qui a mobilisé de nombreuses personnes pour participer à cette balade, pas d'hésitation sur sa présence : « J'aime mon logement, j'aime mon quartier, je veux participer à la construction du projet ! »

Mhamed et Bouchra

Khadouja

Clarel Zephir, architecte urbaniste « La ville, c'est un compromis ! »

« Cette nouvelle concertation est plus délicate que celle menée en 2017. D'abord, le contexte sanitaire a compliqué les échanges. Mais surtout, nous entrons dans une phase opérationnelle, avec des propositions concrètes. Donc, on est dans le vif du sujet. Confrontés aux besoins des habitants, mais aussi aux contraintes techniques et financières. Nous devons alors expliquer que la ville, c'est un compromis ! Ensemble, nous le trouverons ! »

Pour suivre l'actualité du NPRU

renovationurbaine.nicecotedazur.org - Métropole Nice Côte d'Azur

Rubrique Coup de projecteur, magazine *Nice Centre, le mag* n°17, 2019

L'équipe de La Ruche

N° 17

NiceCentre

NOTRE-DAME · VERNIER · LÉPANTE

Magazine trimestriel tiré à 14 000 exemplaires
Édition :
Métropole Nice Côte d'Azur
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
06364 Nice cedex 4
Directeur de la publication :
Christian ESTROSI
Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Comité de rédaction :
Direction de la communication
Direction habitat et dynamique urbaine
Métropole Nice Côte d'Azur
Logirem
Direction départementale de la cohésion sociale
Ville de Nice
Rédaction, conception et réalisation : Dpi design
Crédits photos : Istock, Dpi design,
Métropole Nice Côte d'Azur
Impression : NIS PHOTOFFSET
Dépôt légal : A parution - ISSN 2418-3695

LA MAISON DES PROJETS
14, rue d'Italie
Tél. : 04 93 85 74 70
maisonprojet.nicecentre@nicecotedazur.org
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

P.03 **COUP DE PROJECTEUR**
La Ruche dans ses nouveaux locaux

P.04 **PROJET**
Chantier Colonel Jeanpierre — Portes ouvertes sur un projet vertueux

P.05 **LES PETITS REPORTERS**
Parole de prof - Deux ans dans le PNRQAD

P.06 **DOSSIER**
La Maison de l'Habitant

P.08 **AGENDA**
NOUVEAUX COMMERCES

COUP DE PROJECTEUR

La Ruche dans ses nouveaux locaux

35 bénévoles et 12 salariés, 6500 personnes reçues en 2018 et désormais 550 m² de nouveaux locaux au rez-de-chaussée du nouvel immeuble du 3, rue Trachel. On peut dire que La Ruche a fait du chemin depuis sa création il y a quinze ans, alors premier centre social des Alpes-Maritimes. Mais la mission est toujours la même : « Prévention générale tout public », comme le résume son directeur, Daniel Chuzel. Rencontre avec un homme heureux.

Comment vous sentez-vous dans vos nouveaux locaux ?

Daniel Chuzel : Vous avez devant vous un homme heureux ! Heureux que l'équipe et notre public puissent bénéficier du confort de ces nouveaux locaux ! Regardez ce bâtiment aux dernières normes en vigueur, climatisé, avec une lumière naturelle dans toutes les pièces, deux cours intérieures végétalisées, une salle de bien-être accessible aux étudiants, ce qui sera l'occasion de construire des activités ensemble (étudiants et familles)…Car il y a dans cet immeuble des logements sociaux et étudiants. C'est une belle mixité et un bouquet final bienvenu pour finir ma carrière ! J'en profite pour remercier vivement tous ceux qui ont participé à la création de ce beau projet.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier aujourd'hui ?

Accompagner les personnes, les écouter, leur proposer des solutions ou des projets adaptés à leurs besoins, les inclure socialement, les orienter vers le bon interlocuteur, leur permettre de (re)construire un projet de vie autonome en valorisant leurs compétences, leur faire prendre une certaine distance par rapport à un quotidien parfois peu facile. C'est un réel plaisir d'être utile au quotidien et une satisfaction de répondre à leurs attentes.

Comment êtes-vous arrivé là ?

Je ne suis pas ici par hasard. J'ai été, entre autres, professeur d'anglais pendant vingt ans, puis j'ai beaucoup voyagé. J'ai ensuite ressenti un besoin de redonner du sens à ma vie professionnelle. Mon prédécesseur avait effectué un très beau travail puis je lui ai succédé en 2011 en y ajoutant les valeurs qui m'ont construit. Ici, je continue de voyager en quelque sorte, je me nourris des échanges culturels, de la confiance des familles que nous soutenons et de leur générosité.

J'ai particulièrement à cœur de valoriser les personnes, et notamment les femmes, ces familles monoparentales qui ont à faire face au quotidien. J'ai une grande admiration pour elles. Grâce à toutes ces personnes, La Ruche est un haut lieu de convivialité, de partage et d'humanité.

La Ruche, effervescence d'activités

Enfants et adolescents : accompagnement scolaire, accueil de jeunes, hip hop, sport, centre de loisirs.

Adultes et familles : expression écrite ; emploi ; club multimédia ; café partage ; jardinage ; activités familles ; ciné-familles et repas de famille ; sorties famille ; bibliothèque ; sorties « découvertes » ; ateliers informatique, couture (« De fil en aiguille »), bien-être, parentalité, familles « Berceuses » ou « Contes animés.

Permanences : Conseil Départemental d'Accès aux Droits, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.), Secours Catholique, médiatrice prévention, Médiation Cité, Nice Bénévolat 06, écoute pour faciliter la parole des femmes et soutien psychologique, Point Info Famille (P.I.F.), Point Info Jeunesse (P.I.J).

La Ruche
3, rue Trachel - Tramway Gare Thiers
Tél. : 04 93 82 40 42
laruche@lasemeuse.asso.fr
www.lasemeuse.asso.fr/lieux-d-accueil/centre-social-la-ruche

Ouverture :
- Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 13h30 à 19h
- Samedi de 14h à 18h

Rubrique Dossier, magazine
L'Ariane, le mag n°27, 2020

DOSSIER

Sport, bouger pour se sentir bien

Si le confinement ne permet pas de pratiquer une activité sportive collective, il fait toutefois bon bouger nos corps à la maison. Et, quand la crise sanitaire le permettra, il sera alors temps de retourner dans les salles, gymnases et terrains de sport. En attendant, voici un aperçu des activités sportives proposées à l'Ariane (jours et horaires indiqués valables hors période de confinement).

Immersion Taekwondo

Drôle mais sérieux, souriant mais exigeant, Yassine Haddad a une façon d'enseigner le taekwondo qui n'est pas pour déplaire à ses élèves, qui l'écoutent avec attention.

Quand il insiste pour que ces jeunes débutants crient lorsqu'ils envoient un coup de pied en l'air, ce n'est pas pour le plaisir. Il explique, sous le regard attentif des bambins, que le son perçant a une fonction. « Le cri m'encourage et m'aide à me concentrer. » Il n'en faut pas plus pour que les cris fusent… Même pédagogie quand l'un d'eux se préoccupe de la hauteur atteinte par son pied. Yacine répond patiemment que c'est l'axe de rotation et la souplesse qui comptent.

« Transformer les forces négatives en énergies positives »

Car pour Yacine, amoureux du taekwondo et ancien compétiteur, cette discipline très dynamique exige de la souplesse. Mais pas seulement… « Le sport aide énormément. Il apprend le respect de soi, des autres et des règles. Il stimule la motivation, la persévérance et apprend l'humilité. Mais il permet aussi, porté par ces valeurs, de transformer les forces négatives en énergies positives. Le sport nous aide à surmonter les obstacles et à donner du sens à sa vie. » C'est certainement aussi pour cela que Yacine propose à ses adhérents une formule taekwondo/soutien scolaire (une heure de sport, une heure de soutien) chaque lundi !

• Taekwondo Nice Olympique

Cours à partir de 3 ans
09 80 89 18 82 - 06 09 77 68 42

Centre AnimaNice Django Reinhardt
19, chemin du Château Saint-Pierre - 06300 Nice

Hors période de confinement
Enfants : lundi 17h30-18h30 et 18h30-19h30, mercredi 10h-11h et 11h-12h
Ados : jeudi 18h-19h30

Centre AnimaNice Bon Voyage
2, pont René Coty, 06300 Nice

Hors période de confinement
Enfants : mercredi 14h-15h et 15h-16h et samedi 10h-12h
Ados et adultes : lundi et vendredi 20h-21h15

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez désormais vous exercer à l'art du street workout au sein d'un espace en plein air, récemment aménagé sur le terrain de sport du parc des Tripodes. Équilibre, souplesse et agilité sont requis pour ce type d'entrainement, entre gymnastique et musculation. Vous êtes prêt ?

Espace street workout
Terrain de sport du parc des Tripodes
Accès libre et gratuit 7j/7, de 6h30 à 20h30

La boxe, plus qu'un sport

Doulyassad Joubij, alias « Doudou », est une figure bien connue du quartier. Non seulement il est directeur de l'Ariane Boxing Club et athlète en pleine forme, mais il est aussi gardien des gymnases Sam Joubij et Maurice Jaubert. Ce qui lui permet de poser un regard éclairé sur le sport en général, et sur l'Ariane en particulier.

Il a commencé la boxe à 14 ans, entraîné par son frère Sam Joubij, boxeur professionnel très impliqué dans le quartier et fondateur du club en 1999. Ils étaient toujours ensemble. Doudou a donc repris la direction du club au décès de son frère, et la mission de médiateur qu'avait Sam, car ils partageaient les valeurs du sport : solidarité, entraide et soutien. Comme dans la boxe… « Le sport, ça donne un cadre. J'allais m'entraîner à la salle au lieu de faire des bêtises. »

« Faire rimer Ariane et boxe »

« Le sport nous apprend le respect et l'humilité. Quand vous remportez plusieurs matchs d'affilée et que vous en perdez un, vous apprenez à être humble. » Pour lui, le sport a aussi une place particulière dans le quartier. « C'est un repère et un moyen de montrer qui nous sommes. Ce n'est pas seulement un loisir. Par exemple, nous sommes fiers d'entraîner cinq boxeurs professionnels au club. Du coup, nous prévoyons d'organiser des galas au Théâtre Lino Ventura cette année. Comme celui qui a eu lieu l'année dernière pour fêter nos 20 ans, en présence de boxeurs de Marseille et de Toulon. En fait, on aimerait faire rimer Ariane et boxe ! »

• Ariane Boxing Club (hors période de confinement)

142, boulevard de l'Ariane
04 89 03 65 48 - 07 63 72 70 00
Facebook : Ariane boxing club

Nouveauté ! La babygym en famille

Dans une salle du gymnase Maurice Jaubert, petits et grands s'entraînent dans la bonne humeur. C'est l'heure de la babygym en famille ! D'un côté de la salle, les enfants de 18 mois à 3 ans accomplissent leurs premiers exploits avec la participation du parent accompagnateur et, à quelques mètres, les frères et sœurs entre 6 et 12 ans ont la possibilité de participer à une activité organisée rien que pour eux !

• Babygym

Activité gratuite les samedis impairs,
hors période de confinement, entre 9h et 12h
Infos et inscription sur place
Gymnase Maurice Jaubert
Cours Albert Camus - 06000 Nice

Sport sur ordonnance

Si vous êtes senior ou en traitement pour une maladie chronique, l'activité physique fait partie des traitements pour mieux vivre au quotidien, au même titre que vos médicaments.

C'est pourquoi la Ville de Nice a lancé le dispositif NICE ACTI'SANTÉ*. Si vous êtes Niçois, senior ou en traitement pour une maladie chronique et si votre médecin le recommande, intégrez l'activité physique dans votre parcours de soins.

Bilan et suivi personnalisé gratuit

Avec ce dispositif, bénéficiez gratuitement d'un bilan de condition physique et de motivation. Vous serez ensuite orienté vers une structure sportive qui vous proposera un programme d'activité physique adapté à votre santé, vos envies et vos besoins. L'équipe NICE ACTI'SANTÉ vous accompagne dans votre pratique avec un suivi personnalisé tout au long du programme : appels téléphoniques, newsletters, invitations à des séances éducatives et de découverte, moments conviviaux, etc.

• Informations & rendez-vous :

06 13 05 35 73 ou sportsante@ville-nice.fr
Réalisation des bilans (hors période de confinement) :
Tous les mercredis
au 27 Delvalle (27, rue du Professeur Delvalle
en face des urgences du CHU Pasteur)

* En partenariat avec le Centre de Ressources et d'Expertise Azur Sport Santé, le CHU de Nice et l'Université Côte d'Azur, et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plaquette projet du PADD, Ceyreste, 2017

4 DÉFIS POUR MARSEILLE PROVENCE

Ces défis concilient les démarches de la Métropole et les spécificités communales, en faveur d'une réelle cohérence du territoire.

1 Pour une ambition et un positionnement métropolitains

Porte d'entrée sur la Méditerranée, position européenne stratégique et pôle majeur d'attraction régionale, Marseille Provence souhaite être le moteur du développement de la métropole d'Aix-Marseille Provence.
Pour y parvenir, le territoire doit :

- conforter son attractivité et devenir une référence en matière d'innovation économique, culturelle, sociale et scientifique ;
- garantir l'accessibilité aérienne, ferroviaire, maritime et routière ;
- mettre en œuvre une stratégie de développement respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des habitants actuels et futurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

+ 55 000 habitants d'ici 2030
(évolution moyenne)
+ 58 000 logements d'ici 2030
dont 10 % sur des terrains non bâtis en limite de la commune et 90 % en zone urbaine
+ 65 000 emplois d'ici 2030

2 Pour un écrin vert et bleu préservant le cadre de vie

Majesté des paysages et richesses naturelles fondent l'identité de Marseille Provence.
Pour la conserver, il conviendra de :

- préserver la biodiversité en protégeant les espaces naturels (interdire la construction dans les massifs, protéger les corridors écologiques...) ;
- valoriser les paysages (étangs, zones humides...) et préserver les espaces boisés et les belvédères ;
- favoriser l'activité des terres agricoles (limiter la pression foncière, accompagner les projets agricoles...) ;
- limiter l'urbanisation entre la ville et la nature, tout en tenant compte des besoins et en garantissant l'accès aux massifs.

3 Pour une organisation structurée du développement

Pour concilier préservation du cadre naturel et développement du territoire, le Territoire Marseille Provence entend améliorer l'offre de services et de transports des diverses centralités* et renforcer leurs inter-connexions (modernisation du réseau ferroviaire, création de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), création de boulevards urbains multimodaux, finalisation de la L 2...).
Pour accompagner la croissance démographique et le développement économique, la construction de logements, l'accroissement de l'offre locative et les rénovations urbaines seront, entre autres, programmés en fonction des besoins de chaque commune.

4 Pour un urbanisme raisonné et durable

Le développement urbain devra s'opérer en tenant compte des atouts et des contraintes des territoires, et des impacts sur l'environnement et le cadre de vie (nuisances et risques naturels). Privilégier le renouvellement urbain, maîtriser la consommation d'espaces, encadrer la construction, adapter les offres de stationnement et de mobilité aux besoins, développer la nature en ville et valoriser le patrimoine sont autant d'objectifs à atteindre.

*Décodeur

« Centralité » : En urbanisme, ce terme désigne un territoire qui propose logements, services, emplois, transports, etc. Il peut s'agir d'une commune ou d'un quartier, sans être forcément un centre-ville. Sur le territoire Marseille Provence, plusieurs centralités coexistent, avec des niveaux d'influence variables, comme le grand centre-ville de Marseille ou Allauch.

ET APRÈS ?

Les prochaines étapes du PLUi

ANNÉE 2017
Zonage et règlement
(réunions publiques organisées dans chaque commune)

2018-2019
Consultation et enquête publique

JUIN 2018
Arrêt du projet du PLUi

OCTOBRE 2019
Adoption définitive du PLUi

L'enquête publique, l'occasion de vous exprimer

Fin 2018, début 2019, vous pourrez vous informer sur le PLUi, donner votre avis et émettre des suggestions dans les lieux d'enquête publique. Celle-ci sera conduite par une commission d'enquête nommée pour l'occasion. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences pour informer le public.

Comment s'informer ?

Consultez les supports d'information et les panneaux de concertation :

- au siège de la Métropole
  Le Pharo
  58, boulevard Charles-Livon
  13007 Marseille
  tél. : 04 95 09 59 00
  fax : 04 95 09 59 28
- dans chacune des mairies des 18 communes membres et dans les 8 mairies de secteur de la ville de Marseille.
- sur le site internet de la Métropole : www.marseille-provence.fr

Comment participer ?

Donnez votre avis dans les registres présents dans ces mêmes lieux.

Adressez vos questions et vos observations :

- par courrier à :

  Monsieur le Président du Conseil de territoire Marseille Provence

  Concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal

  Les Docks – Atrium 10.7
  BP 48014
  13567 Marseille cedex 02
- par courriel à l'adresse mail dédiée : dapu.plui-concertation.marseilleprovence@ampmetropole.fr

Que se passe-t-il une fois qu'une requête est déposée ?

Elle est enregistrée dans un logiciel spécifique et le requérant reçoit une réponse d'attente. Le traitement des requêtes est assuré au fil de l'élaboration du PLUi. Il se poursuit jusqu'à l'arrêt du projet.
Chaque requérant pourra voir comment sa demande a été traitée au moment de l'enquête publique en consultant les documents finaux du PLUi.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

CEYRESTE

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

DÉBATTU EN DÉCEMBRE 2016

PLUi DESSINONS NOTRE FUTUR CADRE DE VIE
AIX MARSEILLE PROVENCE
TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

LE COMPRENDRE

Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'aménagement d'un territoire intercommunal. Il s'applique aux secteurs agricoles, naturels et urbains. Clé de voûte du PLUi, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit les objectifs et les grandes orientations pour un développement cohérent. Il intègre des stratégies à l'échelle du Territoire Marseille Provence, déclinées à l'échelle de chaque commune.

Qui est concerné ?

Marseille Provence est un des 6 territoires qui composent la métropole d'Aix-Marseille Provence, créée le 1er janvier 2016. Marseille Provence regroupe 18 communes, réparties en 3 bassins :

- Bassin ouest : Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Ensuès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Le Rove, Marignane, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins.
- Bassin centre : Allauch, Marseille, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons.
- Bassin est : Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat, Roquefort-la-Bédoule.

Le nouveau PLUi du Territoire Marseille Provence est actuellement en cours d'élaboration. Il sera adopté en 2019, après une phase de consultation de la population.

Le PADD, un projet sur-mesure et co-construit

Le PADD est un projet intercommunal.
Il est le fruit de réflexions et de débats entre tous les acteurs concernés (personnes publiques, professionnels, associations, usagers), respectueux de la diversité et des spécificités de chaque territoire. Le PADD a ainsi été présenté lors de 5 réunions publiques, débattu dans les 18 conseils municipaux ainsi qu'au sein du Conseil de Territoire Marseille Provence, fin 2016.

Le PADD, une composante du PLUi

PLUi

- RAPPORT DE PRÉSENTATION → **Diagnostique les atouts et les contraintes du territoire, analyse, explique les choix retenus et les orientations du projet de territoire**
- **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)** → Présente les orientations générales du projet et ses objectifs
- RÈGLEMENT → **Zonage et règlement :** fixent les règles générales d'utilisation des sols et leurs périmètres
  Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : traduit le PADD en indiquant les bonnes pratiques pour le porteur de projet, selon des orientations thématiques et sectorielles

FOCUS SUR LE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

1	18	1 045 800	605	0,5 %
conseil de territoire	communes	habitants Il s'agit du territoire le plus peuplé de la métropole	km²	de croissance démographique par an depuis 10 ans

À L'ÉCHELLE DE CEYRESTE

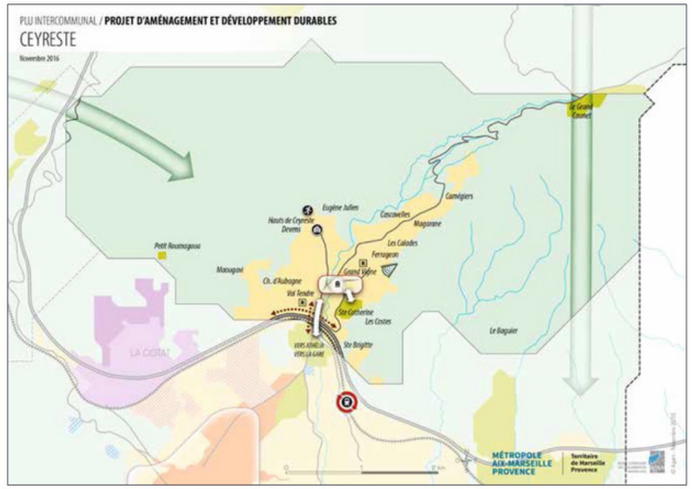

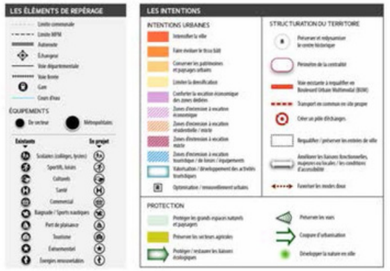

DÉBATTU EN DÉCEMBRE 2016

LES OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2014-2030

+ 120 habitants

+ 240 logements

dont 20 % sur des terrains non bâtis en limite de la commune et 80 % en zone urbaine.

4 DÉFIS POUR MA COMMUNE

1 Pour une ambition et un positionnement métropolitains

Ceyreste bénéficie d'un cadre de vie et d'un environnement naturel à préserver. Son fonctionnement est fortement lié à la commune voisine de La Ciotat avec laquelle il faut améliorer les connexions. La maîtrise du développement résidentiel par le renouvellement urbain au sein des tissus constitués et une légère hausse de la population constituent des objectifs d'ici 2030.

2 Pour un écrin vert et bleu préservant le cadre de vie

La garantie d'un bon cadre de vie passe par la préservation des cœurs de nature et la restauration des liaisons écologiques. De même, les paysages et vues remarquables doivent être valorisés. Dans une logique productive et de valorisation des paysages, il est important de valoriser les espaces agricoles existants ou potentiels.
La diminution de l'exposition au risque incendie constitue aussi un objectif important.

3 Pour une organisation structurée du développement

La préservation des caractéristiques villageoises, l'implantation de commerces et services de proximité dans le centre conforteront le rôle de centralité locale de Ceyreste. L'amélioration de l'offre en transports en commun vers la gare de La Ciotat et vers ses zones d'activités renforcera les liens entre ces deux villes. La trame de voirie, les accès aux zones sensibles aux risques d'incendie, habitées ou en voie d'urbanisation, une liaison douce est-ouest en complément de celle dirigée vers La Ciotat seront développés.

4 Pour un urbanisme raisonné et durable

Pour assurer la conservation du centre ancien, on y favorisera le renouvellement urbain et l'implantation de commerces et on rééquilibrera le parc actuel de logements. La priorité ira vers les disponibilités foncières à vocation d'habitat identifiées au sein des tissus urbains constitués. En frange de massifs, on privilégiera la qualité paysagère et la réduction du risque incendie dans les projets.

Rubrique Enquête,
MagEco n°14, 2012

© Alain Bertho

LA MISE EN RÉSEAU : L'ATOUT MAÎTRE D'UNE STRATÉGIE D'ENTREPRISE ?

Dans un contexte concurrentiel exacerbé, les réseaux apparaissent comme un des moyens incontournables de renforcer la compétitivité des entreprises. Revue de détail des enjeux et des dispositifs existants en Seine-et-Marne.

Rompre l'isolement

« *Un chef d'entreprise est un capitaine à la barre de son navire qui, en pleine tempête, se retrouve tout seul* », indique Claude Testard, Président de l'association ACESS. Cette comparaison résume bien la situation des TPE/PME qui représentent plus de 92 % des entreprises de Seine-et-Marne. « *Globalisation, intégration communautaire, pression concurrentielle, contraintes normatives, autant d'éléments qui s'imposent à elles* » souligne Bertrand Vincent à la Direction Industrie-Commerce International de la CCI Seine-et-Marne, et auxquelles elles doivent faire face. À ce stade, les clubs et associations de chefs d'entreprises jouent un rôle essentiel dans l'apport et l'échange d'informations, d'expériences et de conseils. ACESS regroupe des chefs d'entreprises du Sud Seine-et-Marne pour leur permettre, selon Claude Testard, « *de se connaître, d'échanger sur des problématiques locales afin de défendre un territoire touché par une situation économique et industrielle en déclin.* » Rayonnant sur un vaste territoire, « *notre association peut les aider à réduire la distance* », ajoute-t-il. Portée par l'énergie d'entrepreneurs résolus à redynamiser le secteur et à faire porter leur voix auprès des institutionnels, l'association propose des petits déjeuners mensuels. Claude Testard est aussi cette année le Président d'AIRE, regroupement d'associations de chefs d'entreprises qui organise un salon annuel, le Business Open (prochaine édition : le 20 septembre à Nemours), où chacun peut présenter son savoir-faire et trouver de nouveaux prospects, clients ou fournisseurs.

À la carte

À l'instar d'ACESS, de nombreux clubs, soutenus par la CCI Seine-et-Marne, visent à rompre l'isolement de l'entrepreneur. Quelques exemples parmi d'autres : Club des Repreneurs 77, Transmettre et Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne, Dirigeantes Actives 77, Axe & Cible… Ces structures fournissent aussi des informations précises sur des thèmes ciblés. Le Club QSE apporte des réponses concrètes aux préoccupations des chefs d'entreprise sur les thématiques de la qualité, de la sécurité et de l'environnement au travers d'exposés, de débats et de visites d'entreprises. Autre enjeu, considéré au sein de l'association Export Club : l'international. Ici, des entreprises se rencontrent pour partager leurs expériences et recueillir de précieuses informations pour mieux se développer sur les marchés. La mise en réseau revêt bien des formes et peut, comme PLATO (autour de Roissy Charles-de-Gaulle), favoriser le rapprochement de cadres de grands groupes et des dirigeants de PME pour assurer un transfert de compétences. Mêmes principes d'échange et mêmes modalités, mais avec l'originalité de reposer sur le partage de méthodes et d'expériences entre deux mondes qui n'ont que trop peu l'occasion de se fréquenter. Sans forcément adhérer à ce type de structure, il est possible de tirer les mêmes bénéfices lors des rencontres entre professionnels. Un principe qu'a bien compris la CCI Seine-et-Marne. Elle participe à l'organisation de nombreux rendez-vous nationaux et internationaux (conventions d'affaires, salon de l'agroalimentaire à Alger, salon du Bourget…), avec le même objectif : partager une vision et favoriser la mise en relation entre fournisseurs et grands donneurs d'ordres sur un même marché, pour de multiples filières comme la mécanique, l'aéronautique et les éco-activités. Le numérique n'est pas en reste avec un grand rendez-vous annuel, E-Conquête, qui réunit sur une journée 200 entreprises et 80 intervenants spécialistes du numérique installés en Seine-et-Marne.

JEAN-CHARLES HERRENSCHMIDT
VICE-PRÉSIDENT DE LA CCI DE SEINE-ET-MARNE

« Les États Généraux de l'Industrie ont mis en avant la nécessité d'une mise en réseau par une approche filières qui ont été identifiées comme stratégiques (automobile, aéronautique, médical, tourisme…). Elles sont aujourd'hui soutenues à l'échelle nationale, notamment avec les pôles de compétitivité. Ces pôles jouent un rôle dans l'émulation des filières et au niveau régional. C'est ainsi que différentes approches provoquent l'engagement des dirigeants pour s'ouvrir et regarder ce qui peut être partagé avec d'autres entreprises quand elles n'ont pas les moyens de le supporter. La mise en réseau est un facteur de développement qu'il faut intégrer. »

Partager des ressources

Les petites entreprises ont plus de difficultés à absorber l'ensemble des facteurs qui conduisent à accroître la compétitivité d'une entreprise. *« Elles n'ont pas toujours les moyens de s'attacher les compétences d'experts ou les ressources dans les fonctions supports comme un responsable qualité ou un spécialiste RH »*, rappelle Bertrand Vincent. Le Groupement d'Employeurs 77 est une des réponses de la CCI pour soutenir leur développement, sans que les entreprises fusionnent. Cette idée novatrice a été mise en place il y a sept ans pour permettre à des entreprises de partager des collaborateurs, de nature différente selon leur typologie. Elle présente un bilan prometteur : plus d'une centaine d'entreprises ont suivi cette démarche depuis sa création dont 45 d'entre elles bénéficient aujourd'hui des compétences de 25 collaborateurs.

Le jeu des alliances…

La fusion d'entreprises étant l'ultime étape de la stratégie d'alliance, d'autres types de rapprochement font leurs preuves. Mais que mettre en commun, sous quelle forme et avec quels objectifs ? Dans un environnement rapidement évolutif, une entreprise peut dans un premier temps se voir obligée de mettre en place un partenariat pour réaliser des économies sur les charges fixes de production, la recherche et le développement ou encore le marketing ou l'administration. Elle peut aussi décider d'allier ses compétences avec d'autres acteurs de son créneau pour entrer sur de nouveaux marchés. Le Paris Grand Est en est l'illustration : des partenaires publics et privés du secteur du tourisme d'affaires se sont réunis pour créer une structure dédiée à l'organisation de manifestations professionnelles. Même recette pour les acteurs du secteur de l'aéronautique avec la création d'un réseau de fournisseurs et d'un portail professionnel en ligne (www.espace-aeronautique.com).
La mise en réseau s'avère être une forme organisationnelle particulièrement performante pour accéder à de nouvelles technologies ou compétences, notamment avec les partenariats d'entreprises, ou clusters (« grappes d'entreprises ») qui s'adressent à un même marché. Au sein de la cité Descartes, lieu d'excellence scientifique et technique, un cluster sur le développement durable avec des entreprises d'éco-activités est en cours de développement et affiche une vocation ambitieuse : devenir un catalyseur d'innovations et créer des liens entre les laboratoires de recherche, les universités et les grandes écoles, les entreprises et les services publics.

… en vaut la chandelle !

Éric Vignot, PDG des Laboratoires Prodene Klint, certifie que *« la stratégie d'alliance a été un facteur clé de réussite »*. Au cœur de sa politique commerciale depuis plus de 35 ans, elle lui a permis d'acquérir une expertise très poussée dans divers domaines. *« Elle nous a rendus incontournables vis-à-vis de nos interlocuteurs et nous a permis de nous mettre à la disposition de multinationales ayant des parts de marché à l'international »*. C'est dire s'il pèse les enjeux, les subtilités et les atouts des alliances, sous toutes leurs formes. En 1975, il met en place un partenariat très proche avec l'un de ses fournisseurs pour en prendre le contrôle une dizaine d'années plus tard. Selon le PDG, les avantages sont multiples : *« acquisition d'un savoir-faire que nous ne possédions pas, amélioration de la valeur ajoutée lors de l'intégration de la société, maîtrise totale de notre fourniture, de la qualité, de nos prix de revient et de nos approvisionnements. Cette intégration verticale nous a permis d'augmenter notre production de flacons pendant l'épisode de la grippe A et ainsi accroître considérablement notre chiffre d'affaires. »* Les rapprochements sont pour Éric Vignot autant de moyens d'accomplir sa stratégie commerciale.

La mise en réseau s'avère être une forme organisationnelle particulièrement performante pour accéder à de nouvelles technologies ou compétences, notamment avec les partenariats d'entreprises, ou clusters (« grappes d'entreprises ») qui s'adressent à un même marché.

→ Pour découvrir les réseaux en Seine-et-Marne :
www.seineetmarne.cci.fr/Vous-souhaitez/Animer-et-developper-vos-reseaux-et-associations

→ Pour tout autre renseignement :
Contact CCI : 01 74 60 51 00

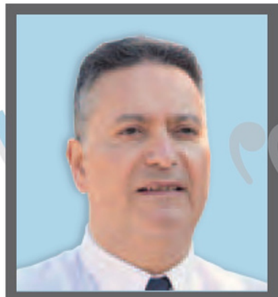

INTERVIEW

ANDRÉ DAN

COACH ET FORMATEUR, EXPERT EN RÉSEAUX SOCIAUX, ENTREPRISE CHALLENGY

Comment faire ses premiers pas dans les réseaux sociaux ?
Intégrer les réseaux sociaux implique au préalable d'élaborer une véritable stratégie de communication par rapport à sa cible, ses produits, ses services. Elle débute par l'identification des réseaux qu'utilisent les clients d'une entreprise parmi les principaux d'entre eux (LinkedIn, Viadeo, Facebook, Twitter).

La seconde étape importante consiste en la formation des salariés, ceux de l'équipe marketing, dont c'est le premier métier, mais aussi ceux des autres fonctions. Tous vont créer de nouveaux liens avec leurs contacts professionnels au sein et en dehors de l'entreprise. Puis, il faut assurer une présence claire et dynamique sur les réseaux qui demande certes beaucoup de temps, mais qui n'engage que peu de frais au regard des résultats.

Concrètement, comment utiliser les réseaux sociaux ?
En donnant la parole aux gens (salariés et clients), on crée une dynamique d'interaction, porteuse de fidélisation des clients existants. Les réseaux sociaux offrent également la possibilité, à l'instar des clubs d'affaires traditionnels, d'entrer en contact avec des clients, des partenaires, des concurrents auprès desquels on peut obtenir des informations intéressantes sur l'évolution du marché, ou encore des indications majeures qui permettent de prendre de bonnes décisions ou de trouver un nouveau prospect. Ces forums proposent aussi de véritables rencontres qui restent indispensables. Ainsi, l'effet réseau conjugué à l'augmentation de l'image de marque obtenue grâce à la présence dans les réseaux sociaux (« E-réputation ») entraîne la conquête de nouveaux prospects.

La révolution 2.0

Au rythme de l'évolution des nouvelles technologies, Internet ne pouvait que s'imposer au cœur de la mise en réseau. *« Outils incontournables »* pour André Dan (coach et formateur, intervenant pour la CCI Seine-et-Marne), ils deviennent donc un passage obligé, réclamé par les clients. Ce succès est dû au web 2.0 qui a introduit une nouvelle génération de sites interactifs, qui assurent une proximité entre salariés, clients, prospects et partenaires. Pour lui, *« entrer aujourd'hui dans les réseaux sociaux est aussi important qu'il y a quinze ans quand on s'appropriait Internet. […] Si les entreprises ne prennent pas conscience de l'importance du rôle des réseaux sociaux et de ses enjeux, elles perdent l'opportunité d'être proactives. Il vaut mieux partir trop tôt que trop tard »*, conseille-t-il, *« au risque d'affronter une concurrence plus dynamique ou plus flexible, qui a déjà compris l'intérêt du numérique. »*
Selon cet expert, ne pas consulter Internet est « une erreur professionnelle ». Il s'explique : *« Le profil d'une personne sur Viadeo ou LinkedIn est une mine d'informations hier complexe à réunir et aujourd'hui accessible. Les gens présents sur ces réseaux cherchent à conquérir de nouveaux clients, mais se présentent aussi comme des clients et des candidats potentiels. »*
Les enjeux sont clairs : ne pas se faire dépasser par la concurrence, trouver des prospects, recruter des candidats et fidéliser les salariés et les clients — *« On fait en moyenne sept fois plus de chiffres d'affaires avec un client existant qu'avec un nouveau client »*, rappelle le coach. Et pour ceux qui pensent qu'un site Internet suffit, André Dan précise que *« c'est encore plus important pour une entreprise d'être présente sur les réseaux sociaux que sur Internet avec un site web. Ces outils de communication sont complémentaires : le site web avec des informations structurées, les réseaux sociaux plus dynamiques avec un partage d'idées »*. Pour André Dan, pas de doute, *« les entreprises doivent s'approprier la révolution 2.0 ! »* ■

EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Bertrand Vincent
Tél. 01 74 60 51 00
Mail bertrand.vincent@seineetmarne.cci.fr

Rubrique Enjeux et visions, *MagEco* n°17, 2014

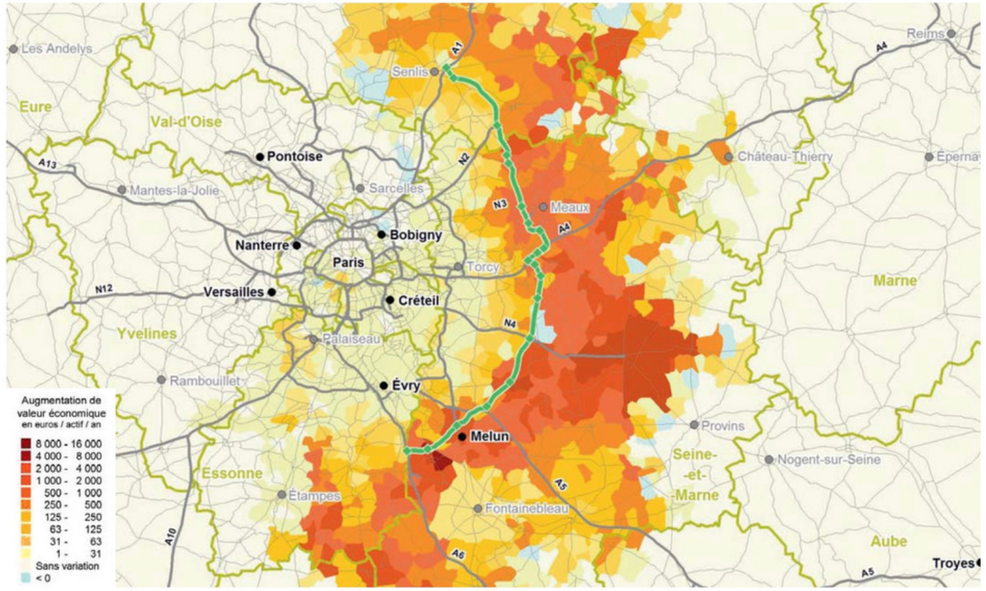

INFRASTRUCTURES DE **TRANSPORT,** AU **CŒUR DES ENJEUX** DU DÉPARTEMENT

Les résultats particulièrement satisfaisants des études de rentabilité de deux nouvelles infrastructures très attendues dans le département confirment la pertinence de ces projets. Analyse et enjeux pour la Seine-et-Marne.

1. 4ème voie rapide multimodale entre l'A1 et l'A6 : impact de l'infrastructure sur la performance économique des territoires, augmentation de valeur par actif à horizon 2020.

2. Élargissement de la Francilienne à 2x4 voies entre l'A1 et l'A6 : impact de l'infrastructure sur la performance économique des territoires, augmentation de valeur par actif à horizon 2020.

Contribuer à améliorer la politique des transports, telle est l'ambition de la CCI Seine-et-Marne. Afin d'étayer ses prises de position, la CCI a commandé des études indépendantes sur les performances économiques et naturelles de deux nouvelles propositions d'infrastructures routières : une 4e voie multimodale entre l'A1 et l'A6 et l'élargissement à deux fois 4 voies de la Francilienne. Les résultats se révèlent extrêmement satisfaisants et légitimisent la réalisation de ces projets. Pour Pierre Vitte, Élu CCI, Président de la Commission Aménagement du Territoire de la CCI Seine-et-Marne, il était *« intéressant de commander ces études qui utilisent comme éléments d'appréciation des données chiffrées et tangibles sur le retour économique en termes d'investissement. »* (Lire l'encadré)

Une rentabilité exceptionnelle

Les études réalisées par l'Institut National Géographique démontrent sans conteste la pertinence des propositions de la CCI. Qu'il s'agisse du taux de retour de la 4e rocade ou de celui de l'élargissement de la Francilienne, *« les résultats sont exceptionnels et rendent ces ouvrages totalement légitimes »*, commente Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National (IGN). En effet, avec une durée de récupération de 2,28 ans et une création de richesse de plus de 430 millions d'euros* par an pour la 4e voie multimodale (investissement de 988,5 millions d'euros TTC) et, pour l'élargissement de la Francilienne, une création de richesses de 598 millions annuels pour un investissement d'environ un milliard d'euros récupéré en 1,7 année, l'évidence s'impose. À l'horizon 2020, le bilan des nuisances pour les deux infrastructures est assez positif avec une sécurité routière fortement améliorée (réduction de l'insécurité routière chiffrée à 12,8 millions d'euros pour la 4e voie et à 9,26 millions d'euros pour la Francilienne), une pollution un peu améliorée pour la 4e voie (réduction de 1,38 millions d'euros grâce à de meilleures conditions de circulation) et légèrement dégradée pour la Francilienne. Par contre, l'effet de serre pour les deux projets est détérioré. Cependant, il convient de préciser que cette détérioration représente moins de 1 % de la création de richesse. D'ailleurs, au vu des enjeux, Dominique Cocquet, Directeur de Villages Nature et Élu de la CCI Seine-et-Marne, partage les recommandations de Jean Poulit en ce qui concerne l'aspect environnemental de ces projets : au lieu de stigmatiser l'utilisation de la voiture, la détérioration de l'effet de serre pourrait être contrebalancée par la valorisation des véhicules écologiques et des installations dédiées sur les aires de repos par exemple, financées directement par les projets eux-mêmes grâce à leur exceptionnelle rentabilité. Et si on traitait la question écologique en aval du projet, pour une fois ?

> « Les résultats sont exceptionnels et rendent ces ouvrages totalement légitimes »,
>
> Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National.

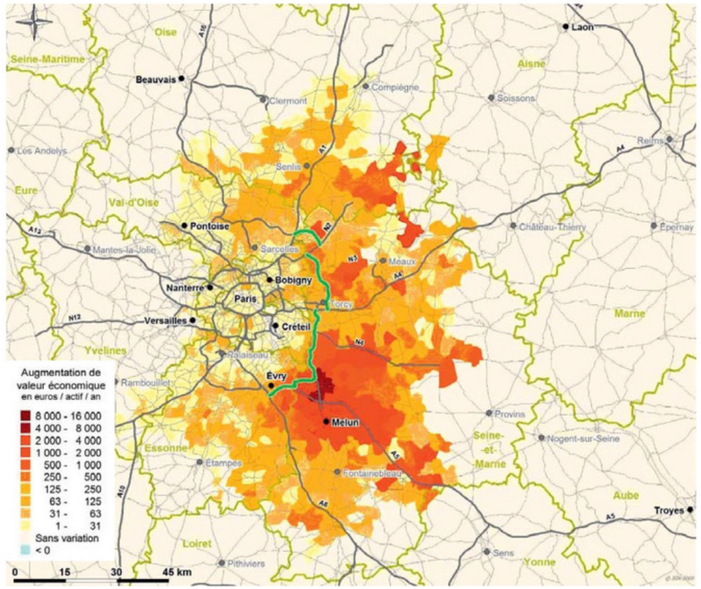

> « Les infrastructures sont une force productive de valeur et d'emplois dont nous avons besoin »
>
> Dominique Cocquet, Directeur de Villages Nature et Élu de la CCI Seine-et-Marne.

Un département à fort potentiel

Les infrastructures seine-et-marnaises sont de qualité mais saturées, les conditions de circulation sont dégradées, la configuration géographique et la faible densité de population dans certains secteurs ne permettent pas le tout-transport en commun. Autant de facteurs qui ne favorisent pas le développement économique du département. Or il bénéficie d'un énorme potentiel (croissance démographique et hausse du nombre d'entreprises et des emplois remarquables, position géographique stratégique…) que Dominique Cocquet juge *« très mal mis en valeur, car le réseau d'infrastructures est encore totalement dépendant de la partie centrale de l'agglomération. (…). Il est extrêmement rare de voir des villes structurantes comme Meaux ou Melun aussi mal reliées entre elles et autant de temps pour aller d'un point à l'autre du département alors qu'il existe des flux nord-sud incontestables. Pour preuve, la Francilienne saturée et la route des Belges (grande rocade A1-A6) plus souvent empruntée comme une route départementale. »* En tant que militant de la première heure de la 4e voie multimodale, Dominique Cocquet demande aux décideurs d'avoir le *« courage »* d'entreprendre ces projets, *« car les infrastructures sont une force productive de valeur et d'emplois dont nous avons besoin en valorisant tout le potentiel du département »*.

Une période propice

Quoi qu'il en soit, il est temps de prendre la mesure de la situation, d'autant que la période s'y prête : le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France) présente des projets incomplets en matière d'infrastructure structurante pour le département et les jeux ne sont pas faits, car la commission « Mobilité 21 », chargée de hiérarchiser les projets d'infrastructures inscrits dans le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport), doit rendre son rapport avant l'été. ■

* : exprimés en euros 2000

La mobilité, facteur de développement économique

La méthodologie utilisée pour les études réalisées par l'IGN est celle définie dans l'instruction-cadre du ministre de l'Équipement et des Transports en date du 25 mars 2004. Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National explique : *« le temps de déplacement des hommes et leur nombre sont invariants depuis un quart de siècle, malgré les lignes à grande vitesse, les autoroutes, le transport aérien… Or, même si le temps de transport reste le même, la vitesse et la portée du déplacement varient. Ainsi, avec un temps de transport égal, je vais plus loin et j'accède à un plus vaste territoire, donc le potentiel en termes d'emplois et d'espaces récréatifs augmente ».*
Fort de ce raisonnement, la méthodologie permet d'établir des comparaisons sur une base rationnelle et de chiffrer la valeur pour le territoire du projet analysé. Cette valeur est donc dépendante de la vitesse et de la portée des déplacements.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Information Économique
Françoise D'Hondt
Tél. 01 74 60 51 00
Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

Rubrique Conjoncture, *MagEco* n°17, 2014

PACTE NATIONAL pour la CROISSANCE, la COMPÉTITIVITÉ et l'EMPLOI

Des outils adaptés et des acteurs remobilisés autour de la croissance

Des actions concrètes en réponse à l'urgence de la situation : chômage en hausse, compétitivité dégradée, export en berne, coûts salariaux en augmentation… Zoom sur le crédit d'impôt, la banque publique d'investissement (bpifrance) et le plan d'action départemental.

« *T'es pas folle de prévoir des recrutements ?* » « *Au contraire, avec le crédit d'impôt, plus j'investis, plus je me développe, plus je recrute… et plus j'ai du crédit d'impôt !* »

« Une entreprise, quels que soient sa taille, le mode d'exploitation et son secteur d'activité, pourra bénéficier en 2014 d'un crédit d'impôt égal à une baisse de 6 % des cotisations sociales sur les salaires de 1 à 2,5 SMIC. »

Échange entre deux dirigeants d'entreprise, entendu à la radio dans le cadre de la campagne publicitaire pour le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Présenté le 6 novembre dernier par Jean-Marc Ayrault, ce pacte est ambitieux : aider les entreprises à améliorer leur niveau de compétitivité et contribuer à la création de 300 000 emplois. Pour ce faire, 8 leviers de compétitivité et 35 actions concrètes, dont une mesure phare : le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Une entreprise, quels que soient sa taille, le mode d'exploitation et son secteur d'activité, pourra bénéficier en 2014 d'un crédit d'impôt égal à une baisse de 6 % des cotisations sociales sur les salaires de 1 à 2,5 SMIC – 4 % sur 2013, soit, en moyenne nationale, environ 1 000 euros par salarié. Et sans effectuer aucune démarche. Cela représente un montant de 20 milliards d'euros par an à compter de 2014. De quoi donner aux entreprises françaises les moyens d'embaucher, d'investir et de gagner des parts de marché. Pour connaître le montant du CICE auquel vous avez droit, accédez au simulateur en ligne sur le site Internet www.ma-competitivite.gouv.fr.

Avance de trésorerie immédiate

Le 22 février 2013 à Dijon, s'est tenu le premier conseil d'administration de la banque publique d'investissement **(bpifrance)**. Outil essentiel du pacte de croissance, elle réorganise le financement public en assurant les opérations en fonds propres et quasi-fonds propres et en proposant des prêts, des garanties et un accompagnement à l'innovation et à l'export aux TPE, PME et ETI. Son atout : un guichet unique dans chaque région. Besoin d'oxygène en trésorerie ? Certaines entreprises pourront bénéficier d'une avance immédiate de trésorerie dans l'attente du paiement par l'État du CICE, dès 2013. Oséo, futur pôle financement de la **bpifrance**, gère ce dispositif de préfinancement. Concrètement, une fois le montant du CICE évalué et attesté par un expert comptable, l'entreprise peut alors céder sa créance future de CICE à Oséo. Pour déposer votre demande d'avance en ligne : www.cice-oseo.fr.

Le plan départemental « *implique tous les services de l'État autour de dispositifs départementaux dont les maîtres mots sont la réactivité, la détermination et la proximité.* »

Nicole Klein, Préfète de Seine-et-Marne, le 19 mars dernier, lors de son intervention au cours de la 3e édition de la Semaine de l'industrie.

Cinq dispositifs en faveur des entreprises

Le 19 mars dernier, Nicole Klein, Préfète de Seine-et-Marne, a profité de son intervention à la CCI Seine-et-Marne, lors de la Semaine de l'Industrie pour préciser les objectifs du plan d'action départemental pour l'économie et l'emploi et afficher sa détermination : « *J'ai d'ores et déjà mis en place ce plan qui vise à accompagner les entreprises seine-et-marnaises dans la mise en œuvre du pacte de compétitivité. Il implique tous les services de l'État autour de dispositifs départementaux dont les maîtres mots sont la réactivité, la détermination et la proximité* ». Parmi eux, l'Observatoire de l'Économie est chargé de réunir les acteurs du développement économique et de l'emploi et d'assurer la stratégie, le suivi et l'évaluation du plan d'action. Autre outil, le Comité Local des Usagers Professionnels qui informe les acteurs économiques des principales dispositions fiscales et de leurs évolutions. Puis, le COSAE (Comité Opérationnel de Suivi et d'Accompagnement des Entreprises), en place depuis septembre, qui accompagne « *au cas par cas les entreprises, qu'elles soient en difficulté ou en plein développement* », a précisé la Préfète. Qui a ajouté poursuivre « *l'effort de coordination des services de l'État afin d'accompagner les entreprises dans ce contexte difficile, notamment en desserrant l'accès au crédit* », avec la mise en place du dispositif de médiation du crédit. Enfin, la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) accompagne les entreprises en difficulté sur le plan fiscal et social. Pour conclure, Nicole Klein a souhaité que « *les forces vives de l'économie se saisissent avec le plus d'efficacité (de ces dispositifs), car ce sont les entreprises qui créent la richesse dont (le) département bénéficie* ». ■

ELÉMENTS CLÉS DU CICE

Le dispositif s'applique de la manière suivante :

- Dès le **PREMIER** salarié ;
- Un **CRÉDIT D'IMPÔT DÈS 2013,** équivalent à **4 % DES COTISATIONS** sociales sur les salaires de **1 À 2.5 SMIC ET DE 6 % EN 2014,** soit 1 000 euros par an et par salarié ;
- **20 MILLIARDS DE CRÉDITS D'IMPÔTS** prévus pour les entreprises dès 2015
- **1 SIMULATEUR EN LIGNE** pour connaître le montant du CICE accessible sur le site internet : www.ma-competitivite.gouv.fr.
- **RÉUNIONS D'INFORMATIONS** organisées par la CCI Seine-et-Marne courant septembre 2013.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Jean-Louis Tixier
Tél. 01 74 60 51 00
Mail jean-louis.tixier@seineetmarne.cci.fr
Liens utiles : www.ma-competitivite.gouv.fr
www.cice-oseo.fr

LA BANQUE DE FRANCE, SON RÔLE AU SEIN DU COSAE ET DU DISPOSITIF DE MÉDIATION DU CRÉDIT !

TÉMOIGNAGE

Denis Camillini
Directeur Départemental de la Banque de France à Melun

La Banque de France apporte au COSAE un éclairage conjoncturel qui s'appuie sur des enquêtes régionales (secteurs industrie et services mensuellement, bâtiment et négoce trimestriellement) et une vision objective de la distribution du crédit grâce à un suivi très précis en France, au niveau régional et départemental.
Nous pilotons également le dispositif de médiation du crédit, reconduit jusqu'au 31 décembre 2014. En tant qu'expert et à la demande d'une entreprise, notre mission consiste en l'étude d'une requête de médiation ou de négociation entre l'entreprise et son établissement bancaire. Il peut s'agir d'un refus de maintien des lignes ouvertes, de financement complémentaire, de crédit d'investissement… Depuis janvier 2013, 20 demandes ont été étudiées sur le département. Même si nous n'obtenons pas forcément 100 % de satisfaction pour l'entreprise, nous nous efforçons de trouver des solutions qui lui permettent de poursuivre son activité. Notre action s'inscrit dans un ensemble de mesures, à l'instar du CICE et des financements ou des garanties que pourra offrir la **bpifrance**, outils intéressants pour faciliter le développement, la croissance ou la pérennité des entreprises.

Cap sur l'emploi

Les **contrats de génération** visent à coupler l'embauche d'un jeune en entreprise (moins de 26 ans recruté en CDI) avec le maintien en activité d'un sénior (plus de 57 ans) pour favoriser la transmission des savoirs et de l'expérience entre générations. Les entreprises de moins de 300 salariés, mettant en place ce dispositif, touchent une prime de 4 000 euros par jeune, par an, pendant 3 ans.